

# La découverte de saint Josémaria Escriva par le canoniste Willy Onclin

JEAN-PIERRE SCHOUPPE

**Abstract:** *Mgr Willy Onclin, canoniste de Louvain, fait la connaissance de saint Josémaria à Rome lors du Concile Vatican II et de la réforme du Code. La personnalité du saint et l'esprit de l'Opus Dei sont pour lui une véritable découverte. Des témoins et des lettres permettent de retracer leurs relations. Onclin contribue aux débuts du travail apostolique de l'Opus Dei en Belgique. Il reçoit le doctorat honoris causa de l'université de Navarre et participe aux conférences du CRIS. Il réagit de manière surnaturelle à la nouvelle du décès de saint Josémaria et entretient des rapports privilégiés avec Álvaro del Portillo.*

**Keywords:** *Josémaria Escriva – Willy Onclin – Álvaro del Portillo – Julián Herranz – Opus Dei – CRIS – Vatican II – Code de droit canonique – Belgique – 1962-1989*

**The discovery of the person of St. Josemaría Escrivá by the Canon Lawyer Willy Onclin:** *Msgr. Willy Onclin, Canon Lawyer at Louvain, first met St. Josemaría in Rome during the course of the Second Vatican Council and the reform of the Code of Canon Law. The discovery of the personality of the saint and the spirit of Opus Dei marked a high point in his life. Thanks to the correspondence and some witnesses, the relationship can be traced. Onclin helped with the commencement of the apostolic work of Opus Dei in Belgium. He received an honorary doctorate from the University of Navarre and he delivered some conferences at the CRIS (Roman Center for Priestly Encounters). He reacted supernaturally to the news of St. Josemaría's death and maintained a friendly relationship with Álvaro del Portillo.*

**Keywords:** *Josemaría Escrivá – Willy Onclin – Álvaro del Portillo – Julián Herranz – Opus Dei – CRIS – Vatican II – Code of Canon Law – Belgium – 1962-1989*

Saint Josémaría (1902-1975) et Willy Onclin (1905-1989), nés à trois ans d'intervalle, apparaissent d'emblée comme deux prêtres dotés d'une forte personnalité. L'un est le fondateur de l'Opus Dei, l'autre professeur à l'Université catholique de Louvain. Le second sera amené à découvrir le premier à l'occasion de ses activités romaines. Faisant preuve d'un total dévouement à l'Église, ils joueront un rôle non négligeable lors du concile Vatican II, encore que de manière différente. Passionnés par la cause de la sainteté et de l'apostolat des laïcs dans le monde, dont le premier avait été un précurseur. Deux juristes et canonistes<sup>1</sup>, convaincus de la nécessité du droit de l'Église

<sup>1</sup> Bien que n'étant ni docteur ni même licencié en droit canonique, saint Josémaría peut être considéré comme un canoniste. La justification ne réside pas fondamentalement dans le fait qu'il a enseigné le droit canonique (de même que le droit romain) à l'*Instituto Amado* de Saragosse et à l'*Academia Cicuéndez* de Madrid, ce qui s'explique essentiellement par d'impératives raisons financières. Cf. à ce sujet Constantino ÁNCHEL, *Actividad docente de san Josemaría: el Instituto Amado y la Academia Cicuéndez*, SetD 3 (2009), pp. 307-333. S'il peut être considéré comme canoniste, c'est à mon sens surtout pour les deux motifs suivants, qui sont en étroite connexion. D'une part, sa motivation fondamentale pour la recherche universitaire gravitait prioritairement autour de la fondation de l'Opus Dei, comme instrument de Dieu qu'il était; l'institution nécessitait une solution canonique appropriée et définitive. Résoudre cette question faisait partie de la tâche qui lui incombait personnellement en sa qualité de fondateur. D'autre part, l'intérêt pour le droit canonique, lui-même motivé en grande partie par sa responsabilité de fondateur (sans parler de l'utilité pour le bon gouvernement de l'institution de connaître le droit canonique, y compris dans sa dimension intrinsèquement pastorale), apparaît on ne peut plus clairement dans le choix de ses sujets de thèses doctorales. La thèse en droit (dite « thèse perdue ») portant sur la *Ordenación sacerdotal de mestizos y cuarterones* (1936) – bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler du titre de la thèse – constitue un sujet relevant de l'histoire du droit canonique. Cet aspect des choses est encore plus manifeste dans la thèse *La Abadesa de las Huelgas* soutenue à Madrid en 1939 pour le titre de doctorat en droit et publiée en 1944. Cette étude historique-canonique, refondue et développée dans sa dimension théologique, sera ensuite soutenue le 20 décembre 1955 à l'Université du Latran pour l'obtention du grade de docteur en théologie avec le titre *La Abadesa de las Huelgas. Estudio teológico jurídico*, Madrid, Rialp, 1974<sup>2</sup>, 1988<sup>3</sup>. Elle illustre bien l'intérêt de son auteur pour une juridiction ecclésiale de type personnel. L'itinéraire juridique de l'Opus Dei, qui devait mener à la prélature personnelle, fut au coeur de ses réflexions, de sa prière et de son action jusqu'à la fin de sa vie sur la terre. Si saint Josémaría ne peut être considéré comme un canoniste de profession, il était indéniablement, même sans en posséder formellement le titre, un canoniste de formation et de mentalité, qui marqua, à tout le moins indirectement, le droit de l'Église de son empreinte. Cf. notamment Gaetano LO CASTRO, *J. Escrivá e il diritto nella Chiesa*, «Ius Ecclesiae» 14 [2002], pp. 3-19; Amadeo DE FUENMAYOR, *La «prudencia iuris» de Mons. Josemaría Escrivá de Balaguer en su tarea fundacional*, «Ius canonicum» 32, 63 (1992), pp. 23-37; Ernest CAPARROS, *La mentalité juridique de saint Josémaría Escrivá. Un bref historique de l'itinéraire canonique de l'Opus Dei*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2007. Sur la question des thèses doctorales de saint Josémaría, cf. Pedro RODRÍGUEZ, *El doctorado de san Josemaría en la universidad de Madrid*, SetD 2 (2008), pp. 13-103; Francesc CASTELLS I PUIG, *Gli studi di teologia di san Josemaría Escrivá*, *ibid.*, pp. 105-144.

notamment pour tirer parti des innovations positives de Vatican II, en particulier des effets découlant de la condition baptismale y compris sur le plan canonique. Ils étaient également persuadés de l'importance du droit pour rectifier certaines interprétations abusives du Concile, dont les conséquences négatives pour le peuple de Dieu les ont fait souffrir et les ont amené à réagir avec une élégance et une force à la fois surnaturelles et humaines. Enfin, deux personnes unies entre elles par de profonds liens spirituels, d'amitié et d'estime mutuels.

Cette contribution historique commence par une présentation de la personnalité et de la vie de Willy Onclin, surtout dans son cadre universitaire de Louvain, mais aussi du volet romain centré sur ses activités canoniques au service du Siège apostolique. On aborde ensuite les circonstances qui ont conduit à sa découverte de l'Opus Dei et du fondateur ainsi que ses rencontres avec ce dernier et avec d'autres protagonistes du Concile. Suivent sa coopération active avec l'Opus Dei lors de la « préhistoire » et du commencement du travail apostolique en Belgique, la remise du doctorat *honoris causa* par saint Josémaria, en sa qualité de grand chancelier de l'Université de Navarre, en 1967, les conférences qu'il donna dans le cadre du CRIS<sup>2</sup>, à Rome et à Cologne. Enfin, on évoquera sa réaction au décès de saint Josémaria ainsi que les dernières années de sa vie, redevenue plus discrète dans sa paisible demeure d'Heverlee.

## LE CADRE DE VIE ET LA PERSONNALITÉ DE WILLY ONCLIN

L'« ineffable » Onclin, pour reprendre l'expression du cardinal Julián Herranz, à l'âge de 55 ans, répondait au signalement suivant: « De taille moyenne-haute, robuste, visage rond, rougi et souriant, au franc parler, simple et cordial »<sup>3</sup>. Il était doté d'une jovialité et d'un sens de l'humour qui s'alliait à son réalisme naturel. Ses amis appréciaient sa convivialité et connaissaient sa rare habileté à identifier les meilleurs vins, ainsi que sa cave. Il habitait une villa à Heverlee, une commune résidentielle jouxtant la célèbre ville universitaire

<sup>2</sup> Centro Romano di Incontri Sacerdotali (Centre romain de rencontres sacerdotales).

<sup>3</sup> Julián HERRANZ, *Nei dintorni di Gerico. Ricordi degli anni con san Josemaría & con Giovanni Paolo II*, Milano, Ares, 2005, pp. 109 et 110. Il sera souvent fait appel à ce témoignage direct et bien documenté, qui couvre toute la période étudiée. Il existe une traduction espagnole de cet ouvrage: *En las afueras de Jericó. Recuerdos de los años con San Josemaría y Juan Pablo II*, Madrid, Rialp, 2007.

de Louvain. Le quartier accueillait un grand nombre de professeurs de l'Université. Il bordait la splendide forêt du même nom et avoisinait le parc *Arenberg*, qui abritait déjà les premiers bâtiments universitaires des sciences alors qualifiées d'« exactes ». La demeure du 24 *Prinses Lydialaan* possédait un petit jardin soigné, dont il aimait cultiver lui-même les fleurs. Il était passionné de musique. Ses parents étant décédés depuis longtemps, une dame d'un certain âge, très serviable, lui donnait un coup de main pour les tâches ménagères.

Venons-en à quelques aspects biographiques de Onclin. Né le 22 février 1905 dans la commune de Hamont, au Limbourg belge, il s'éteindra dans sa ville le 15 juillet 1989. Après avoir fait des humanités classiques au petit séminaire de Saint-Trond, puis sa théologie au grand séminaire de Liège (le diocèse de Hasselt ne fut érigé qu'en 1967), il est ordonné prêtre par Louis-Joseph Kerkhofs le 7 avril 1929. Voilà qui nous situe six mois après la fondation de l'Opus Dei par un autre jeune prêtre...

Rapidement, il va être orienté vers une carrière académique à l'Université catholique de Louvain. En 1932, il obtient son doctorat en droit canonique. Deux ans plus tard, il devient docteur en droit, puis, en 1938, maître en droit canonique<sup>4</sup>. Après avoir enseigné au grand séminaire de Liège (1932-1934), il commence à donner cours à Louvain en 1937, tout en poursuivant sa formation à la Rote romaine puis à l'*Akademie für Deutsches Recht* de Munich. Nommé professeur ordinaire à la Faculté de Droit canonique de Louvain dès 1938, il succède ainsi au célèbre historien du droit canonique Alfons Van Hove. Tout en donnant également cours aux étudiants en droit, il réalisera sans discontinuité une carrière dans cette ville jusqu'en 1975, année où il sera atteint par la limite d'âge. Par la suite, il maintint des contacts avec l'Université de Leuven. En 1976, un *Liber Amicorum* lui fut offert<sup>5</sup>. Quatre ans après son décès, en 1993, la *Mgr Onclin chair* y sera instaurée à sa mémoire. On y conserve également ses archives personnelles qui, le 27 février 1998, furent officiellement inaugurées par une séance académique au cours de laquelle leur inventaire, le *Repertorium*, a été présenté par son auteur, le professeur Constant Van de Wiel<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> La thèse intitulée *De territoriali vel personali legis indole. Historia doctrinae et disciplina Codicis iuris canonici*, Gembloux, Duculot, 1938, lui valut l'année suivante un prix interuniversitaire.

<sup>5</sup> Jan LINDEMANS – Hubert DEMEESTER (éds), *Liber Amicorum Monseigneur Onclin. Actuele thema's van kerkelijk en burgerlijk Recht. Thèmes actuels de droit canonique et civil*, Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium, vol. XLII, Gembloux, Duculot, 1976.

<sup>6</sup> Constant VAN DE WIEL, *Repertorium van de Documenten van het Tweede Vaticaans Concilie en van de Pauselijke Commissie voor de herziening van het Kerkelijk Wetboek van 1917 in het*

Dans le cas d'Onclin, son accession à l'éméritat à l'Université de Louvain<sup>7</sup> fut loin de signifier sa mise à la retraite comme canoniste<sup>8</sup>. Les activités romaines, qu'il avait toujours menées de front avec ses occupations louvanistes, notamment durant le Concile, vont même connaître un nouvel essor. La laborieuse réforme du Code de droit canonique de 1917, que Jean XXIII avait annoncée en même temps que la convocation de Vatican II, en fut l'occasion. Ces travaux déboucheront, comme l'on sait, sur le Code de 1983, que l'on peut considérer, avec Jean-Paul II, comme le « dernier document conciliaire »<sup>9</sup>.

## LE VOLET ROMAIN DU CANONISTE ONCLIN

Si l'activité d'Onclin à Rome n'atteindra son apogée que lors du Concile puis de la préparation du nouveau Code, elle remonte à 1958, date de sa nomination comme membre de la commission préparatoire du Concile (*De dis-*

*archief Monseigneur Willy Onclin 1960-1986* (Guido COOMAN éd.), Coll. *Novum Commentarium Lovaniense in Codicem Iuris Canonici*, Leuven, Peeters, 1998. Cf. Jean-Pierre SCHOUPPE, *Les archives louvanistes de Mgr Willy Onclin. A l'occasion de leur ouverture et de la publication du Repertorium, «Ius Ecclesiae»* 10 (1998), pp. 621-626. Ce répertoire ne signale aucun document concernant expressément saint Josémaria Escriva, alors qu'il en indique plusieurs concernant Álvaro del Portillo, comme nous le verrons plus loin.

<sup>7</sup> Au plan académique, outre son enseignement à Louvain, il fut professeur invité à l'Université de Laval en 1947 et professeur extraordinaire à Nimègue de 1959 à 1966. Pour un bref résumé de sa vie et son curriculum vitae, cf. Luc DE FLEURQUIN (à l'époque doyen de la faculté de droit canonique de la K.U.Leuven), *In memoriam W. Onclin*, «Ephemerides Theologicae Lovanienses» 65 (1989), pp. 481-483 et «Ius canonicum» 30 (1990), pp. 15-18. Voir aussi Jean-Pierre SCHOUPPE, *Onclin Willy*, dans «Diccionario General de Derecho Canónico» (à paraître).

<sup>8</sup> On rappellera son intervention comme secrétaire du synode des évêques à Rome en 1969 ainsi que sa participation active à de nombreux congrès juridiques et canoniques, notamment pour le compte de la *Consociatio Internationalis Studio Iuris Canonici Promovendo*, dont il fut co-fondateur et dirigeant, ce qui, comme nous le verrons, le conduira à l'Université de Navarre. Il représenta à plusieurs reprises le Saint-Siège lors de congrès internationaux et de conférences. Par ailleurs, comment passer sous silence les termes élogieux qu'utilisera à son égard la revue *Communicationes* suite à son décès : « Hoc in officio sese ingenio, iuris peritia, sedulitate...totum impendit. Fideli sacerdoti, optimo professori, indefesso laboratori atque amico carissimo tribuat Dominus coronam iustitiae » (21 [1989], p. 104). Au plan des distinctions honorifiques, il fut fait chanoine honoraire de la cathédrale de Liège en 1942, prélat d'honneur de Sa Sainteté en 1962 et *protonotarius apostolicus* en 1975.

<sup>9</sup> JEAN-PAUL II, Exhort. apost. *Redemptionis donum*, n° 2, 25 mars 1984, «Documentation catholique», 15 avril 1984, n° 1872, p. 401.

*ciplina cleri et populi christiani*). De 1962 à 1965, il intervient comme expert dans diverses commissions (*De episcopis et diœcesium regimine* ainsi que *De seminariis, de studiis et de educatione catholica*)<sup>10</sup>. Cela lui valut de participer à la rédaction des décrets *Presbyterorum Ordinis* et *Optatam totius*. Il apporta des retouches non négligeables au texte original de la constitution dogmatique *Lumen Gentium*, préparé par son compatriote Gérard Philips. Onclin rencontra ce dernier, de même que Gustave Thils, au Collège belge. Mais les historiens de Vatican II mettront surtout en exergue le rôle qu'il joua en sa qualité de secrétaire de la commission en charge de la rédaction du décret *Christus Dominus* (faisant équipe avec Pierre Veuillot)<sup>11</sup>. Ainsi, Claude Soetens n'hésite pas à le décrire comme un « bourreau du travail [qui] fut en quelque sorte le Philips de ce décret »<sup>12</sup>. Après le Concile, il poursuivit sa collaboration comme membre de la commission chargée de l'exécution des décrets.

Au lendemain du Concile, notre sexagénaire devait encore parcourir l'étape la plus significative de son parcours canonique : le 14 novembre 1965, Paul VI le nomme secrétaire adjoint de la commission pontificale chargée de la révision du Code de droit canonique. Il devient ainsi un proche collaborateur du cardinal Felici. Pendant dix-sept ans, il se dévouera à la tâche. Ses archives louvanistes contiennent de nombreux textes inédits démontrant son travail abondant et ses prises de position dans une série de domaines très variés, notamment en faveur du projet de *Lex Ecclesiae Fundamentalis* (LEF) : un projet destiné à protéger les droits fondamentaux des fidèles cher aux canonistes qui saisissaient les avantages qu'il y avait à doter l'Église d'une constitution non seulement matérielle mais formelle<sup>13</sup>. Finalement,

<sup>10</sup> Cf. John S. QUINN, *Monsignor Onclin and the second Vatican Council*, in «Liber Amicorum», pp. 13-21.

<sup>11</sup> Pour plus de détails cf. Jan GROOTAERS, *Willy Onclin et sa participation à la rédaction du Décret 'Christus Dominus*, dans *Actes et acteurs de Vatican II*, Leuven, Peeters, 1998, pp. 420-455. Pour un aperçu de l'ensemble des interventions d'Onclin au Concile, voir G. ALBERIGO – E. FOUILLOUX (dir.), *Histoire du Concile Vatican II*, vol. II-V, Paris, Éd. du Cerf, 1998-2005. Concernant le décret lui-même, cf. notamment Willy ONCLIN, *La genèse du décret, le titre et la structure du décret*, in COLLECTIF, *La charge pastorale des évêques. Décret «Christus Dominus»*, Paris, Éd. du Cerf, 1969, pp. 73-83.

<sup>12</sup> Claude SOETENS, *Vatican II et la Belgique*, Louvain-la-Neuve, Arca, 1996, pp. 172-173.

<sup>13</sup> On rappellera notamment la contribution de Willy ONCLIN, *État actuel des travaux de la Commission pontificale pour la révision du Codex Iuris Canonici*, dans COLLECTIF, *Les droits fondamentaux du chrétien dans l'Église et dans la société : Actes du IV Congrès International de Droit Canonique, Fribourg 1980*, Fribourg, Éditions Universitaires, 1981, p. 13. Pour un aperçu synthétique du sujet, voir Daniel CENALMOR PALANCA, *La ley fundamental de la Iglesia : historia y análisis de un proyecto legislativo*, Pamplona, Eunsa, 1991.

même si ce projet audacieux fut reporté *sine die*, il permit de franchir un pas important dans la mesure où les canons concernant le plus directement les droits et devoirs des fidèles furent incorporés dans le Code latin (cc. 204-231 du CIC) de 1983, puis dans le Code oriental (cc. 7-26 du CCEO) de 1990, avec un rang que la doctrine considère généralement comme prévalant sur les autres canons ayant valeur de « loi ordinaire »<sup>14</sup>.

Outre l'opiniâtreté d'Onclin et sa compétence juridico-canonique, il faut aussi signaler sa grande capacité de synthèse et son art consommé de la conciliation. Une qualité particulièrement nécessaire lorsqu'il fallait harmoniser les points de vue du « centre » avec ceux de la « périphérie ». Ce talent était également précieux pour jeter des ponts entre certains concepts ecclésiologiques souvent novateurs et des schémas canoniques parfois surannés et rigides. De ce point de vue, ses nombreux contacts avec ses collègues théologiens de Louvain ont contribué à le préparer à cette tâche. Sa maîtrise du latin et sa bonne connaissance des principales langues vernaculaires constituaient des atouts supplémentaires qui faisaient de lui un maillon inéluctable de la chaîne des acteurs de la réforme du Code. Son invitation par Jean-Paul II lors de la promulgation du CIC est une marque de gratitude qui n'a pas de quoi surprendre. La constitution *Sacrae Disciplinaе Leges* souligne également pour la postérité sa remarquable contribution au nouveau droit de l'Église : « notre cher fils, Mgr Willy Onclin, dont l'assiduité et le zèle ont grandement contribué à l'heureuse conclusion de cette œuvre »<sup>15</sup>.

#### LES RENCONTRES ENTRE SAINT JOSÉMARIA ET WILLY ONCLIN DANS LA « VILLE ÉTERNELLE »

Le dépouillement de la correspondance entre Escriva et Onclin, que j'ai eu l'occasion d'effectuer dans les archives générales de la Prélature de l'Opus Dei à Rome (AGP)<sup>16</sup>, révèle une fréquentation mutuelle durant la période 1963-1975. Celle-ci tissa rapidement entre eux des liens d'affection et d'es-

<sup>14</sup> Cf. Javier HERVADA, *Elementos de Derecho constitucional canónico*, Pamplona, Eunsa, 1987, pp. 95-151.

<sup>15</sup> La collaboration d'Onclin avec la curie romaine devait encore se poursuivre quelque peu, car en 1984 il est nommé membre de la commission pontificale pour l'interprétation authentique du Code.

<sup>16</sup> Il a déjà été précisé que les Archives Mgr Willy Onclin de Leuven ne contiennent pas de correspondance entre Escriva et Onclin.

time mutuelle, mais aussi des rapports profondément surnaturels. Après le décès du fondateur de l'Opus Dei en 1975, Onclin poursuivit ce type de rapports avec Álvaro del Portillo, qui succéda à Escrivá à la tête de l'Opus Dei, d'abord comme président général, puis comme prélat. Ces relations venaient se greffer sur une amitié de longue date née des rapports professionnels au service du Siège apostolique. Elles durèrent jusqu'au décès d'Onclin en 1989. L'un comme l'autre transcendaient la pratique d'une fine courtoisie par des manifestations à la fois amicales et surnaturelles. Des lettres, notamment à l'occasion d'événements plus importants comme le doctorat *honoris causa* qui les réunit tous les deux à Pampelune en 1967, mais aussi d'innombrables cartes de Noël et des vœux de Pâques réciproques, des mots écrits à l'occasion d'un anniversaire d'ordination, des condoléances notamment suite au décès du frère d'Onclin<sup>17</sup> ou encore des cartes postales envoyées lors d'un voyage pastoral d'Álvaro del Portillo ou d'un congrès canonique auquel Onclin participait... en témoignent. Voici, à titre illustratif, un échange de vœux de Noël qui se croisèrent en décembre 1967 :

Carissimo Monsignore,  
avvicinandosi la gradita ricorrenza delle festività Natalizie, e con l'affetto di sempre, è con vera gioia che mi accingo a farLe giungere i miei più sentiti e sinceri auguri di Buon Natale e Nuovo Anno.

Coi miei voti augurali, desidererei manifestare ancora una volta al carissimo Mons. Onclin i sensi della mia grande amicizia, ed assicurargli che non dimenticherò di ricordarLo specialissimamente in questi giorni, affinché Iddio fatto Bambino voglia colmare la Sua Persona, nonché la Sua attività così piena di servizio e dedizione alla Chiesa ed alle anime, delle Sue benedizioni.

Con tale animo, Le rinnovo i miei affettuosi auguri, mentre mi è grato confermarmi sempre aff.mo in Domino. Josemescrivá de B.<sup>18</sup>

<sup>17</sup> Le télégramme du 22 avril 1975 était rédigé comme suit : « Illustrissimo Monsignore Onclin. Profondamente addolorato notizia scomparsa suo fratello. Porgo vivissime condoglianze unendo mie preghiere in suffragio sua anima eletta. Escrivá de Balaguer. » Un autre télégramme fut envoyé le même jour par Álvaro del Portillo. Onclin remercia sur un carton timbré. AGP, Série A.3.4, E 328.668. Par souci d'authenticité, le style et les tournures de phrases propres à Onclin sont conservées dans tous les extraits cités.

<sup>18</sup> Lettre du saint Josémaría à Willy Onclin, 17 décembre 1967, envoyée depuis Rome. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

Bien cher Monseigneur Escriva,

L'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An me fournit une nouvelle occasion de vous témoigner mes sentiments de respectueux attachement et de reconnaissance, occasion que je saisis volontiers.

L'année 1967 fut pour moi une année de travail, certes, mais aussi une année de grands bienfaits. Souvent j'ai eu l'occasion de recevoir vos encouragements et il y a deux mois j'ai été reçu par vous à Pamplona, comme docteur h. c. de la grande Université à laquelle vous présidez, et de cette façon je me suis rapproché davantage de vous et je me sens davantage lié aussi à votre personne. Je vous en remercie une fois de plus. Le jour de Noël je célébrerai une Messe pour que Dieu vous accorde d'amples bénédictions et qu'il vous protège toutes les initiatives qui émanent de son grand apôtre, Monseigneur Escriva.

Je forme les vœux les meilleurs pour que les bénédictions du ciel puissent affluer sur vous et sur la grande œuvre que vous dirigez, pendant toute l'année 1968 ; et j'espère aussi que cette année me donnera le grand bienfait de pouvoir parfois bénéficier de ce grand stimulant qu'est votre encouragement et qu'est surtout le bel idéal de vie que vous préconisez.

Veuillez agréer, bien cher Monseigneur Escriva, le simple hommage de mes sentiments de très profond attachement et de respectueux dévouement. W. Onclin<sup>19</sup>.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la première rencontre entre le canoniste belge et saint Josémaria n'eut pas lieu lors des travaux conciliaires à proprement parler. Cela s'explique par le fait que, bien qu'il ait reçu des propositions officielles en ce sens, saint Josémaria a préféré s'abstenir d'être père conciliaire ou même d'intervenir au Concile comme expert. De même, il déclina les invitations reçues à donner des conférences sur les thèmes débattus dans l'aula conciliaire. Pourquoi ? Il estimait que le but de sa vie – faire l'Opus Dei conformément au charisme reçu de Dieu – exigeait une telle conduite. En clair, il ne voulait pas que sa participation au Concile, en la qualité qu'il possédait à cette époque-là (président général d'un institut séculier de droit pontifical), puisse être interprétée comme une acceptation tacite du statut juridique que l'Opus Dei possédait alors provisoirement, à la manière d'un vêtement mal taillé<sup>20</sup>. Il voulait absolument éviter toute confu-

<sup>19</sup> Lettre du Willy Onclin à saint Josémaria, 21 décembre 1967, envoyée depuis Heverlee. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

<sup>20</sup> Cf. Amadeo DE FUENMAYOR – Valentín GÓMEZ-IGLESIAS – José Luis ILLANES, *L'itinéraire juridique de l'Opus Dei : histoire et défense d'un charisme* (trad. de Dominique Le Tourneau et Jean-Pierre Schouppe ; préface de Paul Ourliac), Paris, Desclée, 1992, pp. 373 et s.

sion ou ambiguïté à ce sujet. D'éventuels états d'âme personnels ou ambitions humaines, à ses yeux surnaturels, ne faisaient pas le poids<sup>21</sup>.

Onclin fit d'abord la connaissance de Julián Herranz – il l'appelait « Giuliano » – dans le cadre de la commission conciliaire sur la discipline du clergé. En octobre 1962, relate ce dernier, le canoniste louvaniste se rendit au siège de ladite commission en sa qualité d'expert récemment nommé. Il souhaitait y être présenté au secrétaire, qui n'était autre qu'Álvaro del Portillo. En attendant ce dernier, ils causèrent du Concile qui venait d'être inauguré ainsi que de leurs activités professionnelles respectives. Lorsqu'ils abordèrent le sujet de l'Opus Dei, Onclin manifesta d'emblée un vif intérêt : « En Belgique il n'y est pas encore », dit-il avant d'ajouter : « Je sais qu'il diffuse la sanctification des laïcs au milieu du monde, mais comment s'y prend-il ? Comment sont-ils ces laïcs ? »<sup>22</sup>.

Le style direct de la question conduisit son interlocuteur à répondre par des faits tangibles. Il lui parla de la vie et des vertus héroïques d'Isidoro Zorzano, un ingénieur des chemins de fer dont le procès de béatification était en cours<sup>23</sup>. Puis il évoqua la figure de Montse Grases, une étudiante de dix-huit ans, sportive, de l'Opus Dei elle aussi<sup>24</sup>. Décédée le jeudi saint de 1959, son procès de béatification était sur le point de commencer. Il lui raconta à grands traits la vie de ces deux personnes. Apprenant que Montse Grases avait fait un voyage à Rome pour voir le Père – comme on appelait le fondateur dans l'Œuvre –, alors que l'ostéosarcome dont elle souffrait se trouvait déjà dans une phase avancée, et qu'elle pratiquait l'abandon joyeux à la volonté de Dieu, les yeux d'Onclin s'humidifièrent. Il admira que l'on puisse ainsi mener une vie quotidienne aussi sainte, indépendamment de son état de santé. Lorsque del Portillo et Herranz racontèrent ce détail au fondateur de l'Opus Dei, il fit ce bref commentaire : « Ce bon prêtre aime l'Église et a du cœur ! »<sup>25</sup>. Il ajouta qu'on pouvait l'inviter de sa part au siège central, *Villa Tevere*.

<sup>21</sup> Cf. HERRANZ, *Nei dintorni*, pp. 49-50, qui renvoie à Álvaro DEL PORTILLO, *Intervista sul fondatore dell'Opus Dei* (a cura di Cesare CAVALLERI), Milano, Ares, 1992, pp. 15-16 (trad. fr. *Entretien sur le fondateur de l'Opus Dei* [réalisé par Cesare Cavalleri], Paris, Le Laurier, 1993, pp. 17-18).

<sup>22</sup> HERRANZ, *Nei dintorni*, p. 110 (traduction libre).

<sup>23</sup> Cf. José Miguel CEJAS, *Isidoro Zorzano, 1902-1943*, Madrid, Palabra, 1996<sup>2</sup>.

<sup>24</sup> Cf. ID., *Montse Grases, Seigneur tout ce que tu veux*, Paris, Le Laurier, 2001.

<sup>25</sup> HERRANZ, *Nei dintorni*, p. 111 (traduction libre).

De fait, la première rencontre entre Onclin et Josémaria au 73 *viale Bruno Buozzi* remonte au mois de novembre 1962<sup>26</sup>. Elle marqua le début d'une longue et profonde amitié qui allait durer toute la vie : « Dès le premier jour, Onclin découvrit la richesse humaine et la profondeur surnaturelle de la personnalité du Père : il lui parla avec la confiance et la simplicité d'un fils. Le Père, qui prit congé de lui avec une forte accolade, correspondit par sa constante amitié et affection au travail intense et sacrifié qu'Onclin avait effectué pour l'Église ainsi qu'à son enthousiasme pour l'esprit de l'Opus Dei »<sup>27</sup>.

Cette rencontre fut la première de toute une série. Onclin était souvent accompagné d'autres invités<sup>28</sup>. Saint Josémaria reçut de nombreux cardinaux, évêques et experts durant toute la période conciliaire. Outre son intense prière et sa généreuse mortification, et le soutien spirituel qu'il ne manquait pas de demander aux membres des deux sections à cette intention, ce type d'intervention (visites et consultations) constitue un aspect essentiel de sa contribution aux fruits de Vatican II<sup>29</sup>. Onclin prit l'initiative de suggérer à l'un ou l'autre des protagonistes du Concile de rencontrer saint Josémaria ; il lui arriva aussi de prendre sa défense.

À l'époque, Onclin logeait à l'*Istituto San Tommaso di Villanova*, tenu par les Soeurs de Saint Thomas de Villeneuve d'origine française et situé *viale Romania*, non loin du siège central de l'Opus Dei. Son voisin était Gabriel Auguste François Marty, alors archevêque de Reims et rapporteur de la commission sur la discipline du clergé, dont Álvaro del Portillo était le secrétaire. Il deviendra plus tard l'archevêque de Paris. Cette résidence fut le théâtre d'une scène très significative qui s'y déroula vers la fin du Concile, approxi-

<sup>26</sup> Précision apportée par Julián Herranz lors d'un entretien à Rome en date du 26 mars 2009. L'on notera que le registre des invités à déjeuner ou à dîner avec Josémaria consultable aux Archives Générales de la Prélature (AGP, Série A.1) ne comporte pas de trace d'une visite d'Onclin avant le 3 octobre 1964. Il ne nous est dès lors d'aucune utilité pour préciser le jour du premier entretien en novembre 1962. Cette différence de presque deux ans n'est pas étonnante compte tenu du fait que, d'une part, ce registre n'est pas tout à fait exhaustif et que, d'autre part, il ne reprend pas les entretiens survenus en dehors des repas, à *Villa Tevere* ou à l'extérieur (cf. Carlo PIOPI, *Alcuni incontri di san Josemaría Escrivá con personalità ecclesiastiche durante gli anni del Concilio Vaticano II*, SetD 5 [2011], p. 173 et Appendice 3, pp. 223-228).

<sup>27</sup> HERRANZ, *Nei dintorni*, p. 111 (traduction libre).

<sup>28</sup> Cf. PIOPI, *Alcuni incontri*, pp. 165-228 (spéc. pp. 217-218). L'Appendice 3 de cette étude permet de dater cinq entretiens incluant un repas à *Villa Tevere* en 1964-65 : le 3 octobre 1964, le 20 novembre 1964 (un déjeuner avec Schmitt, Huyghe, Boillon et Flusin) et, l'année suivante, les 30 janvier, 7 mai et 10 novembre (*ibid.*, pp. 223-228).

<sup>29</sup> Cf. DEL PORTILLO, *Entretien*, pp. 19-20.

mativement en novembre 1965. Un groupe d'une vingtaine de pères et d'experts conciliaires s'y était réuni un soir pour dîner. Parmi eux, outre Marty et Onclin, se trouvait le théologien Hans Küng, en sa qualité d'expert personnel (il n'était pas expert conciliaire). Au cours de la conversation, le sujet de l'Opus Dei fut abordé et le théologien suisse commença à tenir des propos désobligeants. Il prétendait en substance que cette institution s'occupait davantage de politique que de religion, avait beaucoup d'intérêts économiques, car elle dirigeait des banques et des universités, et était aussi puissante dans la vie politique... À ce moment, Onclin le coupa net et lui demanda de dévoiler ses sources. Küng répondit que ses informations provenaient d'un ami qu'il connaissait à Barcelone. Onclin rétorqua qu'il regrettait d'avoir à le contredire, mais qu'il avait d'autres sources d'information beaucoup plus fiables : il était allé au siège central de l'Opus Dei, connaissait personnellement le fondateur de l'Opus Dei et son secrétaire général, Álvaro del Portillo, et s'était lié d'amitié avec eux. Il avait pu constater que les affirmations de Küng ne correspondaient nullement à la réalité. Il précisa que la finalité de l'Opus Dei était surnaturelle et religieuse, consistait en la diffusion de la vocation universelle à la sainteté à travers la sanctification du travail ordinaire, et constituait une anticipation de l'enseignement du Concile à ce sujet. Il souligna que des gens de toutes les professions honnêtes en faisaient partie et que ce n'est pas parce que quelqu'un de l'Opus Dei travaillait dans une banque, dans une université ou dans un parti politique que l'Opus Dei possédait ou dirigeait cette banque, cette université ou ce parti. Cette intervention courageuse d'Onclin et son discours bien charpenté firent mouche et en impressionnèrent plus d'un dans l'assemblée<sup>30</sup>.

Cette espèce de correction fraternelle à l'adresse de son collègue théologien se situe à la suite de plusieurs autres expériences qui contribuèrent à une progressive maturation par Onclin de l'esprit de l'Opus Dei. À l'époque où les pères conciliaires débattaient sur la question du laïcat en vue de la rédaction de la future constitution *Lumen Gentium*, Marty et Onclin participèrent à une conversation avec le fondateur de l'Opus Dei. Étaient également présents, entre autres, Guillaume van Zuylen, qui allait devenir évêque de Liège, ainsi que deux prélats français, Henri Mazerat, évêque d'Angers, et Claude-Constant M. Flusin, évêque de Saint Claude.

Au cours de la conversation, on aborda le sujet de la mission apostolique des laïcs dans le monde. Après une considération faite par Marty sur le rôle des

<sup>30</sup> Cette anecdote me fut racontée par Julián Herranz lors de l'entretien du 26 mars 2009 à Rome. Il n'avait pas été présent à cette scène, mais l'avait entendu raconter par un des témoins ; il pensait se souvenir qu'il s'agissait de Marty mais n'en était pas sûr.

laïcs dans la christianisation des structures de l'ordre temporel et une allusion à l'espérance de transformer le monde qu'il fallait cultiver, saint Josémaria, le sourire aux lèvres, intervient avec vivacité : « S'ils ont une âme contemplative, Excellence ! Car sinon, ils ne transformeront rien ; ce sont eux qui seront plutôt transformés ; et au lieu de christianiser le monde, ce sont les chrétiens qui se mondaniseront »<sup>31</sup>. À cette même occasion, une des personnes présentes souligna le fait que les laïcs étaient censés *ordonner* chrétiennement les réalités temporelles. Le fondateur répliqua : « Ils doivent surtout être bien *ordonnés* intérieurement, être des hommes et des femmes d'une profonde vie intérieure, des âmes de prière et de sacrifice ! Autrement, au lieu d'ordonner les réalités familiales et sociales, ils les contamineront par leur désordre personnel ! »<sup>32</sup>.

La scène fit une forte impression sur Onclin. Il avait la conviction de se trouver devant quelqu'un qui, par sa vie contemplative et en raison des abondants charismes reçus pour « forcer » le chemin de la sanctification et de l'apostolat des laïcs, était capable de voir ce que des théologiens ne faisaient parfois qu'entrevoir après avoir mené de longues recherches et de laborieuses réflexions. Herranz illustre cette idée en commentant une réflexion du cardinal Carlo Colombo : « Quelle différence entre un théologien et un saint ! ». Il compare la réflexion théologique à une lente escalade d'alpinistes, qui parvenus à un sommet après beaucoup d'efforts, découvrent qu'ils ont été précédés par le saint déjà entrain de contempler le panorama<sup>33</sup>. On peut considérer que l'esprit de l'Opus Dei, tel qu'Escriva l'avait reçu de Dieu avec les charismes de fondation, le vivait et apprenait aux membres de l'Opus Dei à le mettre en pratique, surclassait ce qu'on pouvait trouver de mieux dans la littérature théologique au début du Concile. Il semblait, à certains égards, non seulement avoir anticipé, mais aller au-delà des développements que l'on pouvait trouver dans les publications existantes, y compris, comme nous le verrons, dans l'ouvrage de Congar *Jalons pour une théologie du laïcat*, qui constituait la référence en la matière<sup>34</sup>.

<sup>31</sup> Cette référence est citée par Andrés VÁZQUEZ DE PRADA, *Le fondateur de l'Opus Dei. Vie de Josémaria Escriva*, vol. III. *Les chemins divins de la terre*, Paris-Montréal, Le Laurier-Wilson & Lafleur, 2005, p. 500.

<sup>32</sup> HERRANZ, *Nei dintorni*, pp. 107-108 (traduction libre).

<sup>33</sup> Cf. HERRANZ, *Nei dintorni*, pp. 88-89.

<sup>34</sup> Yves M.-J. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïcat*, Coll. « Unam sanctam » 23, Paris, Éd. du Cerf, 1954<sup>2</sup>. Dans cette œuvre, le théologien français accorde une importance centrale à l'Action catholique comme lieu d'institution de l'apostolat des fidèles par la Hiérarchie. À ses yeux, l'affiliation au mouvement jouait « un rôle analogue à celui de la prise d'habit, voire de la profession religieuse et de la tonsure cléricale ». De la sorte, l'Action catholique pouvait être comprise comme « un mode d'articulation de l'*ordo laicorum* à l'*ordo hierarchicus* » (pp. 521-522).

Au long des travaux du Concile, Herranz avait expliqué à plusieurs protagonistes l'expérience vécue par les laïcs dans l'Opus Dei. En plus de Congar et Onclin, il en avait fait part également à deux éminents professeurs louvanistes : Charles Moeller et Gustave Thils. Il avait attiré leur attention sur le fait que les études théologiques mettaient souvent l'accent de manière trop exclusive sur l'apostolat du mandat hiérarchique, au détriment des potentialités encore à développer qui découlaient du baptême et du droit-devoir de participer activement à la mission de l'Église que les fidèles laïcs possédaient. De la sorte, un type d'apostolat officiel portait ombrage – l'expérience avait prouvé que c'était plus qu'un risque – à l'initiative, à la liberté et la responsabilité des fidèles courants. Or il s'agit-là d'un aspect qui, allant de pair avec la légitime autonomie des chrétiens dans les affaires temporelles, devait constituer l'une des idées maîtresses de Vatican II. Jusques à quand les fidèles laïcs allaient-ils être privés d'une pleine reconnaissance de leur véritable condition ecclésiale ? Combien de temps encore allaient-ils continuer à être traités comme la « longa manus » des autorités ecclésiastiques ?

Álvaro del Portillo – sans doute, pour une part, à l'instigation de saint Josémaría – allait développer soigneusement ces idées dans une étude approfondie effectuée pour le compte du *coetus De laïcis*<sup>35</sup>. Celle-ci fut à l'origine de sa célèbre monographie *Fidèles et laïcs dans l'Église*, qui allait paraître quelques années plus tard<sup>36</sup>. Une lettre, qu'il adresse le 17 novembre 1966 à Onclin, est à cet égard intéressante à double titre. D'abord, il exprime bien, par une formule lapidaire, la conception que d'aucuns se faisaient encore des laïcs : les laïcs ne sont pas dans l'Église uniquement « pour obéir, payer et s'abstenir de pécher »<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> Álvaro DEL PORTILLO, *Introducenda in iure canonico de laicorum notione deque eorum iuribus et officiis in Ecclesia*, 2 octobre 1966, 153 pp; cf. VAN DE WIEL, *Repertorium*, p. 186. Par ailleurs, Onclin et del Portillo se retrouvèrent aussi dans le groupe de travail chargé de la préparation de la LEF. Quelques années plus tard, Onclin remercia ce dernier, à l'occasion de sa fête, pour « sa part et son attitude » au sein du groupe de travail, comme on peut le lire dans un *postscriptum* d'un carton de ladite commission non daté, classé en 1972. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

<sup>36</sup> Cf. Álvaro DEL PORTILLO, *Fieles y laicos en la Iglesia : bases de sus respectivos estatutos jurídicos*, Pamplona, Eunsa, 1991<sup>3</sup> (1<sup>ère</sup> éd. 1969). La version française (*Fidèles et laïcs dans l'Église : fondement de leurs statuts juridiques respectifs*, Paris, SOS, 1980) lui fut apportée à son domicile par l'abbé Jean Gottigny aux environs de la fête de Noël de la même année. Une seconde édition française de l'ouvrage vient d'être publiée chez Wilson & Lafleur, Montréal, 2012, avec une nouvelle traduction et des mises à jour de Dominique Le Tourneau et Carlos José Errázuriz.

<sup>37</sup> « Per ubbidire, pagare e non peccare » : lettre du Álvaro del Portillo à Willy Onclin, 17 novembre 1966, citée par VAN DE WIEL, *Repertorium*, p. 184 et conservée aux Archives de Mgr Onclin de la Faculteit Kerkelijk Recht de la K.U.Leuven, H IV, 5.

Mais c'est surtout l'invitation pressante qu'il adresse à Onclin qui doit retenir notre attention : en sa qualité non seulement d'ami mais de *relatore* du groupe d'étude sur les laïcs, il lui demande d'accepter la présidence de leur première réunion vu son enjeu particulier : l'abondance de travail, la nécessité de rédiger *ex nihilo* des canons, car inexistantes dans le CIC 1917, et surtout, le respect de l'esprit du Concile et de la correcte compréhension des laïcs. Il laisse clairement entendre que sa présence, en particulier pour ce dernier point, est absolument nécessaire à la réussite de cette réunion et ajoute que sa demande aurait le soutien des consultants. Or, Onclin, s'était rendu à Rome à la fin d'octobre et avait certainement prévu d'y retourner en janvier pour prendre part aux importantes réunions du conseil de coordination. On peut donc supposer qu'il n'avait pas l'intention d'effectuer un autre séjour là-bas avant le mois de janvier. Le fait est qu'il répondit à l'appel inopiné en provenance d'Álvaro del Portillo. Une fois de plus, il « abandonna »<sup>38</sup> Louvain pour la bonne cause (la notion de laïc selon l'esprit du Concile) et présida effectivement (*qui munere moderatoris fungebatur*) à Rome la fameuse réunion du 28 novembre au 3 décembre 1966<sup>39</sup>.

Plus tard, Herranz reviendra sur le sujet des laïcs, en sa qualité de secrétaire (à l'époque) du Conseil pontifical pour l'interprétation authentique du Code de droit canonique, lors d'une conférence donnée à Québec, le 10 octobre 1985, suite à l'invitation de la Société canadienne de droit canonique. Cette conférence soignée fut publiée en France dans la revue *Documentation catholique*<sup>40</sup>. Après avoir systématiquement fait le tour de la question des laïcs dans l'Église et dans le monde, l'auteur fait allusion à la célèbre monographie de Congar. Il conteste que l'ouvrage du dominicain français constitue le « premier enseignement solide » en la matière. Il précise qu'il y en a eu d'autres avant lui : « Non pas [des] théologiens, mais [des] fondateurs et promoteurs de l'intérêt

<sup>38</sup> Certains de ses collègues des facultés louvanistes lui ont parfois tenu rigueur de tant d'absences à Rome, dont ils ne voyaient guère les tenants et aboutissants.

<sup>39</sup> *Communicationes* 17 (1985), p. 164.

<sup>40</sup> Julián HERRANZ, *Le statut juridique des laïcs dans l'Église*, dans «La documentation catholique» n° 1933, 1<sup>er</sup> février 1987, pp. 155-167, spéc. pp. 165-166 et note 76. Nous ne parlerons pas ici des nombreuses publications concernant les droits fondamentaux des fidèles en général et des laïcs en particulier. Un bon nombre d'entre elles sont l'œuvre de canonistes qui sont des fidèles de la Prélature de l'Opus Dei tout en appartenant à différentes Universités : Pedro Lombardía, Javier Hervada, Pedro Juan Viladrich, Gaetano Lo Castro, etc. Ils ont indéniablement bénéficié de l'esprit de leur fondateur, de ses éclairages et de ses encouragements. Sans former pour autant une école canonique de l'Opus Dei – ce qui avait été exclu dès le départ –, l'influence du fondateur a pu se refléter, dans une mesure plus ou moins grande, dans leur façon, néanmoins personnelle, de traiter la question. Il semble juste et équitable de le noter.

porté aux phénomènes pastoraux et sociaux parmi le laïcat catholique. » Il donne l'exemple du cardinal Cardijn et de saint Josémaria qui, parmi d'autres, ont contribué de manière appréciable au développement d'une authentique spiritualité laïque. Ils l'ont fait à leur façon, en « utilisant des canaux existentiels et vitaux plus que des voies scientifiques ». Il conclut par un souhait, qui se voulait franchement non polémique : au « théologien ami bien connu » qui avait écrit en 1953 que « le Code n'est pas le lieu où il faut chercher une réponse adéquate sur le laïcat », le canoniste inspiré par l'esprit de l'Opus Dei et éclairé par les lumières de Vatican II souhaite qu'il ne puisse plus dire la même chose du nouveau Code<sup>41</sup>. La *disputatio* connut un heureux dénouement : comme Herranz l'explique dans son livre, le cardinal Congar, parvenu au soir de la vie, aurait lu l'article et y aurait réagi positivement<sup>42</sup>.

Charles Moeller, lui aussi, fit preuve d'une bonne compréhension de l'esprit de l'Opus Dei et manifesta toute son estime envers saint Josémaria. L'auteur du monument *Littérature du XX<sup>e</sup> siècle et christianisme*<sup>43</sup> se trouvait à Rome pour son travail en tant que membre du groupe d'étude sur les instituts de perfection, selon l'expression en usage à cette époque, et de la commission pontificale pour la révision du Code de droit canonique. Il avait déjà médité *Chemin*<sup>44</sup> lorsque, à sa demande, il se rendit pour la première fois à *Villa Tevere* pour faire connaissance du fondateur. C'était le 27 janvier 1967. Durant le repas de midi et la réunion informelle et chaleureuse qui suivit, en présence d'Onclin et de Herranz, Josémaria Escriva parla de la dimension contemplative et apostolique de l'appel à l'Opus Dei, de la sécularité comme une composante essentielle de cet appel et du problème institutionnel qui, sans être encore résolu, avançait pas à pas. Pour illustrer la nécessité de tracer un chemin encore inexistant dans le droit de l'Église, saint Josémaria eut recours au vers du poète Machado : « Caminante no hay camino / se hace camino al andar. » On peut imaginer que l'expert en littérature mondiale aura apprécié cette touche culturelle, dite avec élégance et humour. Le bref commentaire qu'il confia ensuite à Herranz, après avoir visité la Résidence

<sup>41</sup> HERRANZ *Le statut juridique*, pp. 165-166.

<sup>42</sup> Cf. ID., *Nei dintorni*, pp. 257-258.

<sup>43</sup> Cf. Charles MOELLER, *Littérature du XX<sup>e</sup> siècle et christianisme*, 6 v. Tournai, Casterman, 6<sup>e</sup> vol., Louvain-la-Neuve, Artel, 1993.

<sup>44</sup> Recueil de pensées spirituelles destinées à la méditation rédigé par Escriva. Cf. Josemaría ESCRIVÁ, *Camino*, edición crítico-histórica, preparada por Pedro RODRÍGUEZ, Madrid, Instituto Histórico Josemaría Escrivá – Rialp, 2004<sup>3</sup>.

universitaire internationale (RUI) de Rome, ne laisse guère de doute : « C'est ce qu'il faut pour que l'apostolat des laïcs s'incarne dans l'Église »<sup>45</sup>.

Gustave Thils n'était pas en reste. Véritable expert en la matière, auteur notamment d'une notoire *Théologie des réalités terrestres*<sup>46</sup> et, lui aussi, collègue de Gérard Philips<sup>47</sup> à Louvain, il sembla également impressionné par saint Josémaria et par la réalité vécue de l'Opus Dei. Pour preuve, lors d'une visite de Herranz dans la vieille ville universitaire, il fit remarquer que ces idées ne se trouvaient pas dans la littérature scientifique et, pour éviter à tout prix qu'elles ne se perdent, tint à s'assurer à deux reprises qu'elles avaient bel et bien été mises par écrit<sup>48</sup>.

C'est dans ce climat particulier – une sorte d'émerveillement intellectuel et spirituel par rapport au fondateur – qu'Onclin forgea une expression qu'il appliquait au fondateur : peu porté aux exagérations, il parlait à son égard en termes d'*éclairs de lumière* (« lampi di luce »). On voit, disait-il « que Mgr Escriva est un homme qui vit en continuelle union avec Dieu. Comme les mystiques, il possède une sagesse surnaturelle qui s'irradie comme des éclairs de lumière, précédant et dépassant les simples raisonnements de la seule science théologique »<sup>49</sup>.

Dans le cas de saint Josémaria, il semble juste de préciser que cette « science des saints » – pour reprendre l'expression utilisée par Jean-Paul II<sup>50</sup> – côtoyait une solide formation philosophique, théologique et juridico-canonique qui, au-delà des titres de docteur et d'académicien qu'il s'était vu octroyer<sup>51</sup>, était alimentée par l'étude quotidienne ; en tout cas, telle était sa résolution, qu'il tâchait de combiner avec un agenda pastoral très chargé.

<sup>45</sup> Cf. HERRANZ, *Nei dintorni*, pp. 104-105 (cit. p. 105).

<sup>46</sup> Gustave THILS, *Théologie des réalités terrestres*, Paris-Bruges, Desclée de Brouwer, 1946.

<sup>47</sup> Gérard Philips est internationalement connu pour son célèbre commentaire de *Lumen Gentium* (*L'Église et son mystère au II<sup>e</sup> Concile du Vatican : histoire, texte et commentaire de la constitution Lumen Gentium*, 2 vol., Paris, Desclée, 1967-1968), une constitution dogmatique qui avait été écrite en grande partie de sa plume sur la table qui est encore montrée aux visiteurs du Collège belge à Rome, il avait notamment écrit *Le rôle du laïcat dans l'Église*, Tournai, Casterman, 1954.

<sup>48</sup> Cf. HERRANZ, *Nei dintorni*, pp. 116-117.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 239 (traduction libre).

<sup>50</sup> JEAN-PAUL II, *Discours à l'aula magna de l'Université Urbaniana*, 11 décembre 1998.

<sup>51</sup> Saint Josémaria était docteur en droit de l'Université de Madrid (actuellement « Complutense ») et docteur en théologie de l'Université du Latran. Il fut nommé consultant de deux congrégations vaticanes, membre honoraire de l'Académie pontificale de théologie et prêtre d'honneur de Sa Sainteté. Cf. *supra*, note 1.

Ces relations mutuelles privilégiées vont perdurer jusqu'au décès du fondateur, avant de se métamorphoser par la force des choses. À cet égard, il est frappant de lire un échange de lettres datant d'à peine plus d'un mois avant le 26 juin 1975, date du décès d'Escriva. Sur le point de rentrer au pays, Onclin ouvre son cœur à saint Josémaria. Il éprouve le besoin de lui écrire tout le bien spirituel que lui procurent les moments passés ensemble à Rome. Il se considère en quelque sorte comme son fils adoptif :

Bien cher Monseigneur Escriva de Balaguer,

Avant de quitter Rome, demain matin, pour reprendre mes cours à Louvain, je tiens à vous remercier de tout cœur de m'avoir donné la possibilité de vous revoir et de vous entendre. Je dois dire sincèrement qu'après chaque visite que j'ai l'honneur et la joie de vous faire, je me sens davantage raffermi dans la foi, et surtout dans l'amour de l'Église du Christ. Aussi, je vous suis très reconnaissant du grand bien que vos paroles me font et des encouragements que vous me prodiguez.

Puisse le bon Dieu vous conserver longtemps encore pour le grand profit spirituel de ceux que vous appelez à juste titre vos fils, et aussi de ceux qui ont le privilège d'être considérés par vous comme amis.

Je suis heureux d'être de ceux-ci et d'être un peu comme un fils adoptif de votre grande famille. Je prie pour vous et pour votre œuvre tous les jours et je vous présente, bien Cher Monseigneur, l'assurance de mes sentiments de respectueux attachement. W. Onclin<sup>52</sup>.

Saint Josémaria était un homme de cœur. Ces mots vont l'amener à envoyer une réponse tout aussi émouvante et révélatrice de son humilité. Sa lettre du 16 avril, reproduite ci-dessous en langue originale, fait allusion à leur toute première rencontre. On y apprend que, dans le petit salon de *Villa Tevere* où il avait été reçu, Onclin avait alors lu pour la première fois les mots *respiciat nos tantum Dominus noster et laeti serviemus*. Il les avait appréciés comme un programme de vie qu'il cherchait, lui aussi, à mettre en pratique : servir dans la joie sous le regard du Seigneur :

Carissimo Monsignore,

prima di partire da Roma Lei ha avuto la gentilezza d'inviarmi una lettera così piena di sinceri sentimenti di amicizia, che mi ha profondamente commosso. La ringrazio di tutto cuore del Suo costante e fedele affetto per

<sup>52</sup> Carton à en-tête de la *Pontificia Commissio Codici iuris Canonici recognoscendo* en date du 11 avril 1975. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

la nostra Opera e per questo povero peccatore che sono io: un povero strumento, mi creda – *ut iumentum factus sum apud Te*, sono solito ripetere al Signore –, che si abbandona con filiale fiducia – *et ego semper Tecum!* – alla paterna Volontà di Dio, nel servizio della Chiesa e delle anime.

So benissimo, caro Monsignore, grazie alla lunga amicizia che ci unisce e mi conforta, quanto vicino sia il Suo spirito a quello che il Signore ha dato a noi, nell’Opera. Ne è buona prova il Suo generoso amore alla Chiesa *in opere et veritate*, dimostrato cioè attraverso il Suo impegno di disinteressato ed instancabile lavoro: sia sacerdotale ed accademico nel Belgio, che al servizio direttissimo della Santa Sede da tanti anni. Un lavoro –mi permetta di dirlo– che è fatto in modo esemplare, non soltanto con alacrità e competenza scientifica, ma anche con quella visione soprannaturale di chi sa bene assaporare queste parole: *respiciat nos tantum Dominus noster et laeti serviemus* (ricordo ancora la Sua soddisfazione quando, venendo a trovarmi per la prima volta, Lei lesse queste stesse parole nel piccolo soggiorno della nostra casa).

La ringrazio in modo particolare delle Sue quotidiane preghiere per l’Opera: l’orazione è stata sempre ed è la nostra grande forza. Anch’io, carissimo amico, prego tutti i giorni per Lei. Sono sicuro che il Signore La guarda compiaciuto, ed ha paterni sentimenti di gratitudine per tutto il bene che Lei ha fatto, continuerà ancora a fare per lunghi anni, alla nostra Santa Madre, la Chiesa di Gesucristo.

Restiamo perciò uniti così: nella preghiera e nella leale amicizia. Con questi sentimenti di particolare stima e di sincero e profondo affetto mi confermo di Lei, caro Monsignore,

dev.mo in Domino, Josemescrivá de B.<sup>53</sup>.

Le fondateur était, par ailleurs, doté d’une sorte de sixième sens : le don particulier de se rendre compte de l’état psychologique des personnes qu’il rencontrait. Il n’avait pas son pareil non seulement pour déceler leurs éventuels besoins spirituels ou matériels, mais aussi pour trouver la façon de leur venir en aide opportunément. Ce coup d’œil, à la fois paternel et maternel, s’est manifesté de diverses manières envers Onclin, en particulier un beau jour de l’automne 1964 : lui qui, comme on l’a noté, était habituellement jovial, arriva à *Villa Tevere* avec une mine soucieuse. Dès qu’il le vit, Escriva comprit que Willy avait dû éprouver une grande peine. Il ne lui posa pas de question mais lui raconta quelques nouvelles apostoliques agrémentées d’anecdotes. Puis il lui fit une proposition inhabituelle : pourquoi ne

<sup>53</sup> Lettre du saint Josémaria à Willy Onclin, 16 avril 1975. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

pas écouter un disque dans un salon attenant ? « C'est une chanson italienne qui me plaît beaucoup », ajouta-t-il. Ils s'assirent pour l'écouter. C'était la chanson *Aprite le finestra*<sup>54</sup>, interprétée par Nilla Pizzi, dont les paroles d'amour humain, commenta saint Josémaria, peuvent s'appliquer « sur un mode divin ». Tandis que résonnaient les derniers vers de la chanson – *è primavera, è primavera... festa dell'amor !* –, le Père commença à évoquer le « printemps de la mort » et la « fête de l'Amour qui nous attend dans la Vie éternelle ». Herranz raconte également la réaction de l'invité : « Je me souviens bien de la grande émotion d'Onclin et de sa reconnaissance au terme de cette rencontre. Il me fit part de nouveau de son admiration pour le Père et de son désir que l'Opus Dei puisse rapidement commencer son travail apostolique en Belgique »<sup>55</sup>.

#### ONCLIN, PILIER DE LA PRÉHISTOIRE ET DES DÉBUTS DU TRAVAIL PASTORAL DE L'OPUS DEI EN BELGIQUE

Le légitime désir de hâter la venue de l'Opus Dei dans son pays avait conduit Onclin à inviter Herranz à Louvain, avec l'intention de lui présenter une série d'amis pouvant donner un coup de main au projet. Herranz ayant reçu l'encouragement de saint Josémaria, accepta volontiers l'invitation. Dans son livre, il évoque la détermination d'Onclin en des termes forts : non seulement résolu, il s'estimait engagé (« impegnato »)<sup>56</sup>, sans doute en raison des fréquentes questions qu'il avait posées à fondateur à ce sujet. Du 3 au 13 août 1964, Herranz fit ainsi connaissance en sa compagnie de plusieurs personnalités francophones et néerlandophones du pays. Outre celles qui ont déjà été mentionnées (Thils et van Zuylén), il y avait l'évêque de Bruges, Emile Josef de Smedt, bien connu pour ses interventions au Concile notamment en faveur de la liberté religieuse, ou encore des laïcs comme le professeur Eugeen De Jonghe, secrétaire général de la section néerlandaise de l'Université et directeur de l'institut de sociologie. Il faut encore mentionner un autre ami d'Onclin, Joseph Devroede<sup>57</sup> qui,

<sup>54</sup> « Aprite le finestra al nuovo sole / è primavera, è primavera / Lasciate entrare un poco d'aria pura / con il profumo dei giardini e i prati in fior... »

<sup>55</sup> Cf. HERRANZ, *Nei dintorni*, pp. 111-112 (traduction libre).

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>57</sup> Cf. *Monsignore... ma non troppo : hommage à Monseigneur Joseph Devroede (1915-1989)*, Préf. du Cardinal Danneels, Leuven, Peeters, 1991.

alors vice-recteur de l'Université, se considérait comme un vrai « protecteur » de l'Opus Dei en Belgique.

Ces différentes personnalités contribuèrent efficacement au commencement de l'Opus Dei en Belgique, qui eut lieu le 8 juillet 1965. En fin d'après-midi, l'abbé Xavier de Silio et l'économiste Elio Finetti, venus de Rome en passant par le centre international de rencontres de Couvrelles (dans le nord de la France), arrivèrent à Louvain. Dès le départ, leur idée était d'obtenir dès que possible deux bâtiments permettant d'accueillir deux résidences universitaires, les futures *Studentenhuizen Arenberg* et *Steenberg*. De fait, *Arenberg* ouvrit ses portes à la rentrée académique 1965-1966. La Résidence commença avec un seul étage, puis s'étendit aux deux étages supérieurs d'un bâtiment situé dans le parc du même nom, emprunté aux ducs d'Arenberg<sup>58</sup>. Cette famille d'origine allemande, après la seconde guerre mondiale, fut amenée à céder ce parc et le château qu'il contient ; elle les légua à l'Université. Comme on l'a déjà signalé, ce vaste domaine n'est guère distant de la maison de notre protagoniste.

Durant plusieurs années Onclin – qualifié à juste titre de « pilier » du travail apostolique en Belgique par l'un des premiers membres de l'Opus Dei dans ce pays<sup>59</sup> – remplira un rôle central et varié. M<sup>e</sup> Bosmans, un notaire conseillé par Onclin, apporta une aide précieuse. Juan Masiá<sup>60</sup> était déjà aller lui rendre visite lors de voyages exploratoires. Ce fut aussi Onclin qui présenta l'abbé de Silio, historien et philosophe, au professeur De Jonghe, qui le prendra par la suite comme assistant pendant un certain temps. Dans la liste, loin d'être exhaustive, des divers services rendus par Onclin figure en bonne place son importante contribution en vue de la constitution de l'association sans but lucratif Campus, l'entité destinée à gérer les deux résidences, qui fut fondée en décembre 1965. Il fut d'emblée entendu que cette association, tout comme les résidences, devrait être bilingue. Onclin, qui connaissait beaucoup de monde dans les milieux louvanistes,

<sup>58</sup> La résidence d'étudiants demeura dans ce siège « provisoire » jusqu'en septembre 2009, période à laquelle elle se transféra dans un quartier plus central de la vieille ville universitaire, même si le nom plutôt bucolique de la nouvelle adresse (*Schapenstraat* veut dire rue des moutons) peut laisser penser le contraire. C'est depuis l'ancien siège que l'on commença le travail apostolique de l'Opus Dei à Bruxelles, à Anvers et à Louvain-la-Neuve.

<sup>59</sup> D'après le témoignage écrit d'Elio Finetti en date du 14 mars 2009 recueilli pour cette étude.

<sup>60</sup> Juan Masiá, un membre de l'Opus Dei qui avait jadis été élève du collège Cardinal Mercier, dont Mgr Devroede avait été le directeur, se rendit à Louvain en janvier 1965. À cette occasion, ils se retrouvèrent tous les trois au domicile d'Onclin à Heverlee.

facilita la formation du *staff* de l'association. Joseph Legrand, Guy Malengreau et Zeger Van Hee, qui entrèrent dans le conseil d'administration de Campus<sup>61</sup>, furent personnellement présentés par notre canoniste.

Sa collaboration continuera au fil du temps. Ainsi, après le décès de saint Josémaria, les bonnes relations avec l'évêque du lieu et les besoins de l'apostolat semblaient conseiller l'ouverture d'un Centre de l'Opus Dei dans un diocèse important de Flandre. Mais à l'heure de la vérité, contre toute attente, l'évêque refusa l'autorisation. À peine mis au courant, Onclin se chargea spontanément d'aller « plaider » auprès de ce dernier, en lui faisant voir qu'il n'y avait pas de raison de refuser cette autorisation, et il obtint tout de suite gain de cause<sup>62</sup>.

Enfin, comment ne pas rapporter ici une anecdote maintes fois narée, notamment par Álvaro del Portillo, concernant une autre caractéristique de notre louvaniste : il était un fumeur invétéré. Lorsqu'il s'adressait à son marchand de cigarettes, Onclin avait l'habitude d'utiliser l'expression latine *da mihi Belgas !* Celui-ci lui présentait alors un paquet de cigarettes assez courantes de la marque *Belga*. De la sorte, le professeur faisait de l'humour, mais aussi recourait à un procédé humain pour prier pour les vocations. Son grand zèle pour les âmes et son sens de l'humour faisaient en sorte que saint Josémaria employait volontiers cette formule pour stimuler le travail apostolique dans « le plat pays » mais aussi en souvenir de Willy Onclin.

#### LA REMISE DU DOCTORAT HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ DE NAVARRE

Le 7 octobre 1967, saint Josémaria, en sa qualité de grand chancelier, eut la joie de retrouver Willy Onclin pour lui décerner le grade de docteur *honoris causa* de l'Université de Navarre. La même distinction fut octroyée ce jour-là à Guilherme Braga da Cruz (Coïmbra), Ralph M. Hower (Harvard), Jean Roche (Paris), Otto B. Roegele (Munich) et, à titre posthume, a

<sup>61</sup> L'avocat Joseph Legrand, bâtonnier au Tribunal de Leuven, devint président de l'asbl. Le professeur Guy Malengreau était directeur de l'Institut d'études sur les pays en voie de développement. Le professeur Zeger Van Hee, doyen de la Faculté de droit relevant de la section néerlandaise ; il avait été l'un des fondateurs de l'Université de Lovanium à Kinshasa (quelques années avant l'indépendance du Congo) et il fut le dernier Secrétaire général de l'Université de Louvain avant la séparation en deux sections linguistiques (française et néerlandaise).

<sup>62</sup> D'après le témoignage écrit de l'abbé Guillermo Magro en date du 14 mars 2009 recueilli pour cette étude.

Carlos Jiménez Díaz (*Complutense* de Madrid). Le Louvaniste se voyait de la sorte récompensé non seulement pour le travail qu'il avait effectué au service de l'Église durant le Concile et qui trouvait son prolongement dans sa charge de secrétaire adjoint de la commission chargée de la réforme du Code, mais aussi pour son enseignement universitaire et ses publications juridico-canoniques<sup>63</sup>. Dès qu'il reçut la nouvelle de cette distinction, le professeur de Louvain s'empressa d'envoyer une lettre de remerciement très révélatrice de sa personnalité et de ses rapports avec saint Josémaria:

Cher Monseigneur Escriva,

Le Recteur Magnifique de l'Université de Navarra m'a écrit que le Conseil supérieur de l'Université m'a proposé de recevoir le titre de Doctor honoris causa de l'Université de Navarra.

J'ai répondu que j'accepte cet honneur avec reconnaissance, et ce ne sont pas des mots, mais des sentiments réels que j'exprime. Je connais, en effet, la grande valeur scientifique de cette déjà célèbre Université, et je suis fier d'appartenir bientôt à l'Assemblée de ses membres. En outre, j'ai pour cette Université une réelle affection, inspirée sans doute par le développement rapide de cette Université et la grandeur de son œuvre, et inspirée aussi par des sentiments d'attachement que j'ai à votre égard, le grand fondateur de cette Université.

Je sais aussi que c'est l'amitié que vous voulez bien me porter, et qui m'honore, qui me vaut cette promotion à l'Université de Navarra. Je vous en remercie de tout cœur. Cette promotion constituera un lien de plus avec Vous-même et avec l'œuvre immense que vous réalisez pour la gloire de Dieu.

Je me rendrai à Pampelune pour la cérémonie d'investiture, qui a lieu le 6 mai prochain. Je serai heureux de connaître votre grande Université de plus près et d'y rencontrer les professeurs de droit canonique, que je connais de nom déjà.

Agréez, Cher Monseigneur Escriva, l'expression de mes sentiments de respectueux mais profond attachement. W. Onclin<sup>64</sup>.

<sup>63</sup> Voir, en annexe, la lettre du doyen de la Faculté de droit canonique, José Orlandis, en date du 4 février 1967, par laquelle Willy Onclin est proposé pour l'obtention du grade de docteur « honoris causa » ainsi que l'acceptation de cette proposition suite à une décision prise à l'unanimité par la « Junta de Gobierno » de l'Université réunie en session plénière. La lettre du 13 février 1967 (n° 6472) est signée par le secrétaire général, F. Sancho Rebullida.

<sup>64</sup> Lettre du Willy Onclin à saint Josémaria, 9 mars 1967. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

La cérémonie d'investiture se déroula de manière solennelle dans la Salle des actes. Le professeur Pedro Lombardía qui, faut-il le rappeler, joua un rôle de pionnier au sein de la faculté de droit canonique de Pampelune, fit office de parrain au candidat louvaniste. Dans son discours, il eut notamment recours à une comparaison en quelque sorte prophétique : de même que les manuels scolaires répètent les noms des théologiens et des canonistes du concile de Trente (en 1967), il prédit que pour les étudiants des facultés qui étudieront la genèse des documents de Vatican II, le nom de Willy Onclin leur sera familier<sup>65</sup>.

De manière assez contrastée par rapport aux louanges qui précédaient, le professeur *graduado* prononça un discours reflétant une grande humilité. Le doyen de la faculté de droit canonique de Louvain exprima sa fierté de voir, à travers la distinction qui lui est octroyée, le désir d'honorer sa propre Université, qui remonte à 1425. La faculté de droit canonique – il tint à le préciser dans le discours – y fut créée avant la faculté de théologie. Il souligna l'idéal commun unissant les deux Universités (de Louvain et de Navarre) de la manière suivante : « Chercher le vrai, servir le juste, rapprocher les hommes et ainsi édifier un monde meilleur »<sup>66</sup>.

Nous rapporterons ici l'un des paragraphes les plus significatifs de son discours (rédigé en français). Il ne cache pas toute son admiration envers la jeune Université de Navarre :

Ayant été choisi pour rendre possible cet hommage, j'en suis heureux et fier, parce que j'admire la haute valeur scientifique et humaine de l'Université de Navarre. Dans le tourbillon des idées nouvelles, elle constitue le centre de la saine pensée humaine et un bastion de la foi catholique. Jeune encore, mais déjà si glorieusement rayonnante, parce que de par sa grande activité *brevi explevit tempora multa*, elle est un foyer de science et de culture humanitaire, une vivante apologie de la pensée catholique, un centre de sciences divines et humaines, où vit et agit un esprit à la fois prudent et hardi, fidèle à la tradition et ouvert aux problèmes d'aujourd'hui, envisageant ceux-ci avec la sérénité d'une foi sûre d'elle-même, et s'appliquant à les résoudre avec le souci de la probité scientifique et la sagesse qui lui inspire la certitude que la recherche du vrai ne peut que rendre les hommes meilleurs, les élever et dès lors les rapprocher de Dieu<sup>67</sup>.

<sup>65</sup> Pedro LOMBARDÍA, *Palabras en elogio del graduado Willy Onclin*, «Ius Canonicum» 30 (1990), p. 20 (traduction libre de l'espagnol).

<sup>66</sup> ONCLIN, *Discurso*, *ibid.*, pp. 21-22.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 22.

Dans son discours, le grand chancelier parla d'Onclin dans les termes suivants:

Vous connaissez tous sa forte personnalité, accréditée par les importantes publications scientifiques dont il est l'auteur ainsi que par son enseignement dans les facultés louvanistes des deux droits. Il n'est donc pas surprenant que le professeur Onclin ait été l'un des juristes qui ont le plus efficacement contribué aux travaux du concile Vatican II. Son parcours universitaire et son estimable coopération aux travaux conciliaires ont été reconnus de la façon la plus solennelle par sa désignation comme Secrétaire de la Commission pontificale pour la réforme du Code de droit canonique, qui est appelée à réaliser une œuvre d'une transcendance historique pour le renouveau de l'Église du Christ<sup>68</sup>.

Lors de ce séjour, Onclin prit part à certaines activités organisées pour l'assemblée générale des Amis de l'Université de Navarre. Il se souvint particulièrement de la messe célébrée sur le campus, devant le bâtiment central, au cours de laquelle saint Josémaria prononça la célèbre homélie « Aimer le monde passionnément »<sup>69</sup>. Un groupe d'étudiants venus de Louvain avait fait le déplacement à cette occasion. Onclin leur offrit un dîner durant lequel il leur fit part de toute son admiration envers saint Josémaria et de la joie qu'il éprouvait d'avoir pu contribuer à la naissance de l'Opus Dei en Belgique.

*Mens sana in corpore sano.* Fut-ce lors de ce séjour à Pampelune ou plutôt à une autre occasion, comme celle qui se présenta lors du congrès organisé du 10 au 15 octobre 1976<sup>70</sup>? Toujours est-il qu'Onclin fut invité dans un restaurant local avec quelques collègues. Le serveur proposa un vin de qualité qu'il assurait être d'une appellation et d'une cuvée déterminées. Le professeur huma, observa, goûta : il eut tôt fait de remarquer qu'il y avait dol. Il appela le serveur pour lui faire remarquer que ce vin n'était pas de l'année annoncée mais d'une autre cuvée. Celui-ci dut bien reconnaître qu'il n'avait

<sup>68</sup> *Josemaría Escrivá de Balaguer y la universidad*, Eunsa, 1993, pp. 89-90 ; traduction libre de l'espagnol.

<sup>69</sup> Cf. Lettre du Willy Onclin à saint Josémaria, 10 octobre 1967. AGP, Série A.3.4, E 328.668. Le texte de l'homélie en français est reproduit dans *Entretiens avec Monseigneur Escrivá*, Bruxelles, De Boog, 1987<sup>2</sup>, pp. 205-218.

<sup>70</sup> Il s'agissait du III<sup>e</sup> Congrès international de droit canonique organisé à l'Université de Navarre dans le cadre de la *Consociatio Internationalis Studio Iuris Canonici Promovendo*. Il portait sur *La norme en droit canonique*. Onclin fut le vice-président du comité de direction élu du congrès. Cf. *La norma en Derecho canónico. Actas del III Congreso internacional de Derecho canónico*, Eunsa, 1979.

pas dit la vérité. Mais pouvait-il s'imaginer un seul instant que cet ecclésiastique étranger à l'air débonnaire était un aussi fin connaisseur et avait la moindre chance de découvrir le pot aux roses<sup>71</sup>?

Dans le même registre, légion sont les témoins directs d'occasions où Onclin reconnut le vin et sa cuvée sans même l'avoir goûté. Ainsi l'abbé Guillermo Magro en fit l'expérience lors d'une des visites du professeur à la Commission régionale de l'Opus Dei en Belgique, à Bruxelles. Celui-ci relate également une autre expérience, moins brillante, lors d'une visite chez Onclin. Pour changer un peu du vin, il avait eu l'idée de lui offrir une bouteille de whisky, magnifiquement emballée par le personnel de l'administration domestique. Il n'a toujours pas oublié la réaction dépitée que n'a pu contenir le professeur l'espace d'un instant lorsque, après avoir enlevé l'emballage, il découvrit que, malgré toute la décoration et les meilleures intentions du monde, ce n'était pas un produit de grande qualité. Ils se séparèrent dans la joie, mais sans remerciement pour le cadeau...<sup>72</sup>.

L'histoire du doctorat *honoris causa* connaîtra un prolongement imprévu. De retour à Louvain, Onclin était particulièrement content de l'anneau qu'il avait reçu des mains de saint Josémaría. Il l'exhibait à ses amis et le traitait avec une véritable vénération, car, à plus forte raison après le 26 juin 1975, il représentait à ses yeux une relique du fondateur. Mais voilà qu'un voleur joua les trouble-fêtes : il s'infiltra dans sa maison et déroba le précieux anneau. Son propriétaire en fut profondément peiné. Ayant eu vent du vol, Herranz en fit part à Álvaro del Portillo. Celui-ci demanda qu'on préparât une copie conforme, pour la plus grande joie d'Onclin<sup>73</sup>. Dans sa lettre rédigée en termes très affectueux qui accompagnait le nouvel anneau, le prélat stipula toutefois une condition originale : « Je te demande seulement de te rappeler chaque fois que tu le regarderas, de prier pour les activités apostoliques que l'Opus Dei accomplit dans le monde entier, et en particulier pour les fruits spirituels du travail que réalise l'Université de Navarre »<sup>74</sup>. Le destinataire de l'envoi répondit qu'il était enchanté de recevoir cet anneau qui

<sup>71</sup> D'après le témoignage oral de José Luis Illanes lors d'un entretien à Rome en date du 3 décembre 2008.

<sup>72</sup> D'après le témoignage écrit de l'abbé Guillermo Magro en date du 14 mars 2009 recueilli pour cette étude.

<sup>73</sup> Anecdote qui me fut rapportée par Julián Herranz lors d'un entretien à Rome en date du 13 janvier 2009.

<sup>74</sup> Lettre d'Álvaro del Portillo à Willy Onclin, 27 octobre 1987 (traduction libre de l'italien). AGP, Série A.3.4, E 328.668.

« représentera à la fois un présent de Mgr Escriva, fondateur de l'Opus Dei, et de son successeur [...] qui fait tant de bien au monde »<sup>75</sup>.

## LES CONFÉRENCES D'ONCLIN AU CRIS

Onclin a également contribué aux activités du CRIS, le Centre romain de rencontres sacerdotales, un instrument au service des prêtres de diverses nationalités résidant à Rome pour des motifs d'études ; il était alors dirigé par Joaquín Alonso<sup>76</sup>. En 1969, un premier cycle de conférences est mis sur pied avec la collaboration de plusieurs professeurs de droit canonique qui se rendaient régulièrement à Rome dans le cadre de leur travail pour le Siège apostolique. Ces activités avaient alors lieu dans un des salons de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qui jouxte l'Hôtel Columbus, situé dans la célèbre *via della Conciliazione*. Elles réunirent un public assez important composé non seulement de prêtres et de canonistes, mais aussi de professeurs de droit ecclésiastique en provenance de diverses facultés de droit italiennes. De fait, ces réunions de canonistes et de juristes représentant les diverses « écoles » méthodologiques jouèrent un rôle non négligeable dans la naissance de la *Consociatio Internationalis Studio Iuris Canonici Promovendo*, l'association internationale des canonistes. Au programme, Pedro Lombardía devait parler de la prise en compte des charismes personnels dans l'ordre canonique ; Pietro Gismondi des droits fondamentaux de l'homme après le Concile ; Klaus Mörsdorf de l'unité du peuple de Dieu et de la participation des laïcs à la mission de l'Église. Ce fut Onclin qui inaugura le cycle, le 1<sup>er</sup> mars, avec une conférence consacrée à la situation actuelle du droit canonique<sup>77</sup>.

Après la conférence et la réception qui suivit, Onclin fut reconduit par Joaquín Alonso et Julián Herranz au Collège belge, qui se trouvait encore

<sup>75</sup> Lettre du Willy Onclin à Álvaro del Portillo, 10 novembre 1987 (traduction libre de l'italien). AGP, Série A.3.4, E 328.668. L'anneau fut apporté par le Vicaire régional, l'abbé Javier González, qui était accompagné de l'abbé Didier van Havre. Ravi, Onclin, écrit une nouvelle lettre de remerciement au prélat.

<sup>76</sup> Joaquín Alonso, prêtre numéraire de la Prélature de l'Opus Dei, a vécu de nombreuses années à Rome aux côtés du fondateur, puis auprès d'Álvaro del Portillo, son premier successeur, et il travaille actuellement en collaboration étroite avec l'actuel prélat, Javier Echevarria. Il est consultant théologien de la Congrégation pour les causes des saints.

<sup>77</sup> Tout ceci est notamment relaté dans une dépêche de l'ANSA (Agenzia nazionale stampa associata), du 17 mai 1969, section « informations religieuses ».

dans son siège historique du 26 *via del Quirinale*. Ce fut à ce moment-là que le Louvaniste leur fit part d'une idée qui avait germé dans son esprit et qui s'inscrit dans le prolongement logique du cycle de conférences organisé : pourquoi ne fonderait-on pas une académie de droit canonique à Rome ? La réponse immédiate fut sans doute évasive. Mais une quinzaine d'années plus tard, concrètement en 1984, Herranz lui annonça que le rêve qu'il avait jadis exprimé, était en train de se réaliser et même de dépasser l'objectif imaginé : le *Centro Accademico Romano*, embryon de l'actuelle Université pontificale de la Sainte-Croix, venait d'être fondé (à la rentrée académique 1984-1985) et comprenait, entre autres, une faculté de droit canonique<sup>78</sup>. Un peu plus tard, tout en conservant le bâtiment correspondant à son actuelle bibliothèque, l'Université s'installa dans un second siège, le palais de *Sant'Apollinare*. Ce lieu jouissait d'une solide tradition canonique pour avoir abrité l'Université du Latran après le séminaire de Rome, comme le rappelle encore le titre de la revue de droit canonique *Apollinaris*. Lorsque Herranz précisa à Onclin que cette idée ne venait pas de lui, mais que saint Josémaría l'avait devancé, il répondit : « Cela ne m'étonne pas : il voyait toujours plus loin que les autres ! »<sup>79</sup>.

En août 1975, le CRIS organisa des activités pour les prêtres étudiants qui s'en allaient pendant l'été en Allemagne pour effectuer un stage pastoral, ainsi que pour le clergé de Cologne et des alentours. Le canoniste de Louvain donna également une conférence à cette occasion. Il logea au séminaire, qui se trouvait à côté du siège épiscopal, où les activités étaient organisées. Il y eut ensuite une recollection, dont il apprécia l'ambiance recueillie. À cet effet, le Dr Rolf Thomas<sup>80</sup> avait demandé aux religieuses qui prenaient soin de la chapelle s'il y avait moyen d'utiliser l'ostensoir pour organiser une adoration au Saint-Sacrement. La proposition les enchantait, car ce n'était,

<sup>78</sup> Pour plus de précision, la Faculté de droit canonique fut érigée comme telle dans l'*Ateneo* le 28 mars 1993. Auparavant, dans le cadre du *Centro accademico*, des cours de théologie et de droit canonique débutèrent dès octobre 1984. Par un décret de la Congrégation pour l'éducation catholique en date du 9 janvier 1985, furent constituées deux sections détachées à Rome des Facultés respectives de Théologie et de Droit canonique de l'Université de Navarre. Cf. Antonio MIRALLES, *Venticinque anni dell'Università: riflessioni rievocative*, dans COLLECTIF, *Inaugurazione dell'anno accademico 2009-2010 e memoria dell'a.a. 2008-2009, Venticinque anni*, Roma, Pontificia Università della Santa Croce, 2009, pp. 5-12.

<sup>79</sup> HERRANZ, *Nei dintorni*, p. 125.

<sup>80</sup> Dr Rolf Thomas est un prêtre de la Prélature, de nationalité allemande, qui exerça longtemps la charge de préfet des études au sein du Conseil général de l'Opus Dei et, pour ce motif, résidait habituellement à Rome à l'époque du fait rapporté.

semble-t-il, plus arrivé depuis un certain temps<sup>81</sup>. Là-bas également, Onclin parla de Escriva avec une grande affection.

Une lettre de Joaquín Alonso atteste une autre manifestation d'affection, cette fois en sens inverse. Elle porte la date du 25 août 1975, c'est-à-dire (à un jour près) deux mois après le décès du fondateur. Elle traduit l'émotion qu'éprouva Onclin au moment du déjeuner qu'il s'apprêtait à prendre ce jour-là à la résidence d'étudiants *Schweidt* de Cologne, où il avait été invité. Il avait, en effet, constaté, avec surprise et satisfaction, que les plats qui lui étaient servis dans cette résidence (dont la direction spirituelle avait été confiée à l'Opus Dei) étaient sans sel et contenaient peu de matières grasses : exactement le régime prescrit. Par ailleurs, le vin servi (de la Moselle) était justement l'une de ses marques préférées. Ce n'était pas le fruit du hasard : saint Josémaria, qui veillait habituellement au régime que devait suivre l'invité lorsqu'il venait manger à *Villa Tevere*, avait fait le nécessaire pour que ce détail ne fût pas oublié là-bas. Cette manifestation de délicatesse extrême est d'autant plus significative qu'elle eut lieu lorsqu'il fut informé de l'organisation de cette conférence, c'est-à-dire approximativement un jour avant sa propre mort, le 26 juin 1975<sup>82</sup>.

#### APRÈS LE DÉCÈS DE SAINT JOSÉMARIA

Lorsque le Seigneur rappela à lui le fondateur de l'Opus Dei, Onclin se trouvait en Belgique. Il fut consterné d'être empêché de se rendre à Rome pour les funérailles, mais il manifesta son affection en envoyant un télégramme à Álvaro del Portillo, dans le style propre à ce moyen de communication : « Très peiné décès Mgr Escriva vous présente à tous chrétiens condoléances et assurance prières pour celui qui fut instrument choisi de Dieu. Onclin. » Álvaro del Portillo lui répondit en attestant à quel point le fondateur l'aimait, et l'aime encore<sup>83</sup>. Par téléphone, le louvaniste eut aussi quelques mots de consolation surnaturelle pour son ami Herranz : « Le Père est maintenant conseiller et patron, protecteur de l'Œuvre et il se tient continuellement à vos côtés. Je suis content d'avoir reçu l'image [pour la dévotion

<sup>81</sup> Précision qui me fut apportée par Joaquín Alonso lors d'un entretien qui eut lieu à Rome le 9 février 2009.

<sup>82</sup> Cf. *ibid.*, pp. 125-126.

<sup>83</sup> Cf. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

privée] et d'avoir également sa photographie. Lorsque je retournerai à Rome, je voudrais me rendre sur la tombe de ce saint homme pour y prier. »<sup>84</sup>

Se rappelait-il la chanson que saint Josémaría lui avait fait écouter jadis en prévision de son départ au ciel ? Ce n'est nullement une conjecture improbable, surtout si l'on tient compte des nombreuses lettres qu'il avait écrites pendant douze ans à son ami « Giuliano » se terminant par ces mots : « Cordialissimi saluti a Mons. Escrivá e ad Álvaro. *Oremus pro invicem. Totus tibi in Xto. Willy* ». Toutes les lettres qu'il devait rédiger par la suite, jusqu'à son propre décès en 1989, faisaient allusion à l'intercession du saint : « Mi raccomando sempre alla intercessione del Padre. Cordialissimi saluti ad Álvaro e Xavier. *Totus tibi in Xto. Willy*. »<sup>85</sup>.

À côté de cette amitié avec Herranz consolidée pendant vingt-cinq ans, Onclin continua à faire l'objet de l'affection du successeur de saint Josémaría, celui qui devint le premier évêque-prélat de l'Opus Dei. Depuis Rome, Álvaro del Portillo veilla à ce que ce grand serviteur de l'Église ne manque de rien matériellement et spirituellement.

De son côté Onclin continuait à écrire à ce dernier et à répondre à ses lettres et à ses plus nombreuses cartes postales, qui reflétaient divers voyages effectués dans le cadre de la prélatrice. Nombreuses sont celles en provenance de différents sanctuaires mariaux. Peu avant la date officielle de l'érection de l'Opus Dei en prélatrice personnelle, le 25 septembre 1982, Onclin lui exprime sa joie d'avoir lu dans le journal *La Libre Belgique* que l'Opus Dei est finalement devenue « prélatrice personnelle » :

Carissimo Álvaro,

Ho letto nella "Libre Belgique" che l'Opus Dei è finalmente diventato "Praelatura personalis". Ti presento le miei congratulazioni e anche i vivi auguri per l'Opera, che ormai sarà ancora più in grado di continuare il suo apostolato nel mondo.

Presento anche i più vivi auguri al futuro Prelato Álvaro del Portillo. Per lui pregherò ancora più che prima. Cordiali saluti, anche ai amici della Casa. Willy<sup>86</sup>.

C'est dans ce climat de fréquents égards affectueux de la part du prélat envers Onclin que se situe le modeste témoignage que je puis, à mon tour,

<sup>84</sup> HERRANZ, *Nei dintorni*, pp. 218-219.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>86</sup> AGP, Série A.3.4, E 328.668. Des félicitations qui seront renouvelées après l'érection en prélatrice.

livrer au chapitre. Après mon retour en Belgique en 1983, suite à mon ordination sacerdotale à Rome, la soutenance de ma thèse doctorale en droit canonique à Pampelune et mon stage pastoral à Grenade, j'eus l'occasion de découvrir ce havre de paix qu'était sa maison à Heverlee. Je suis allé plusieurs fois lui rendre visite. C'était généralement pour lui transmettre, de la part du prélat et du vicaire régional, les vœux de Noël et de Nouvel An. Bien entendu, par indication expresse du prélat – son indication écrite à la main est encore lisible sur un document<sup>87</sup> –, les vœux étaient accompagnés d'une bouteille de vin digne du connaisseur. Sa santé déclinante ne permettait plus d'avoir de trop longues conversations. Toutefois, deux choses m'ont frappé lors de nos entretiens. D'une part, le ton pacifique et respectueux des personnes avec lequel il évoquait des épisodes de la vie de l'Église ou certains aspects du droit canonique et, d'autre part, les excellents souvenirs qu'il conservait d'Álvaro del Portillo, Julián Herranz et Pedro Lombardía. Par-dessus tout, il éprouvait une énorme admiration et une véritable piété filiale pour saint Josémaria.

À ce propos, l'abbé Didier van Havre, que j'accompagnai lors de ma première visite, ajoute les détails suivants : « Au cours d'une de ces visites il a dit qu'il se considérait comme un fils de Mgr Escriva (je ne me rappelle plus s'il a dit un fils ou un fils spirituel); il a dû le dire avec une certaine force, car cela m'a frappé et je me le rappelle encore toujours ! [...] Il a également souligné deux éléments concernant notre Père : la profondeur de sa spiritualité (il disait de lui: "c'est un saint homme de qui j'ai beaucoup appris et que j'ai toujours fort appréciée") et l'élégance avec laquelle il savait recevoir ses invités ("comme dans les grandes familles espagnoles"), disait-il »<sup>88</sup>.

Onclin ne manquait pas de montrer avec une joie extrême les deux présents que saint Josémaria lui avait offerts en janvier 1965<sup>89</sup>. Aussi surprenant

<sup>87</sup> Sur la photocopie de la lettre du 29 avril 1982. Dans un postscriptum d'un carton non daté envoyé depuis la Cité du Vatican, Onclin remercie pour la bouteille : « Mi ha fatto piacere la bottiglia di vino del Rioja dell'anno 1964, un anno dei più famosi e migliori dei 60'. Grazie di tutto ». AGP, Série A.3.4, E 328.668.

<sup>88</sup> Témoignage écrit en date du 12 mars 2009 recueilli pour cette étude.

<sup>89</sup> Un carton en date du 6 janvier 1965 et signé par Álvaro del Portillo accompagnant les deux présents est rédigé en ces termes : « Carissimo amico Onclin, A mezzo del nostro comune amico Massià le invio, assieme al somarello, uno smalto, da parte del nostro Fondatore, Mons. Escrivá de Balaguer, in pegno della grande e sincera amicizia che nutre nei suoi riguardi, e che Lei così provvidamente contraccambia. Anch'io ho applicato specialmente una delle tre sante Messe di Natale per Lei, e quanto Lei abbia a cuore. Herranz è fuori, in Irlanda: ma Lei sa quanto lui la ricorda. Mi raccomando alla sua salute! Con grande affetto in Domino le abbraccia, pregandole di avermi sempre suo amico, come fratello, Álvaro del P. ».

que cela puisse paraître, c'était d'abord un petit âne. Le fondateur de l'Opus Dei éprouvait beaucoup d'affection pour cet animal qui, à ses yeux, symbolisait l'ardeur au travail, la constance, le service humble et docile..., en un mot la trame de la sanctification du chrétien dans la vie quotidienne. Après les explications que « Giuliano » n'avait pas manqué de donner à Onclin, il est vraisemblable que cette figure lui était également devenue familière. Par ailleurs, il faisait voir l'émail de la Vierge qui trônait sur la cheminée de son salon. « C'est un cadeau de Josémaría ! », commentait-il chaque fois, avec fierté, à ses visiteurs. Il l'appréciait particulièrement, car il avait été confectionné avec art par des « demoiselles espagnoles de l'Opus Dei », comme il aimait expliquer. À cet égard, on conserve une lettre émouvante dans laquelle il avoue ne pas savoir comment remercier saint Josémaría et promet de prier quotidiennement la sainte Vierge pour lui et pour l'Opus Dei. Par esprit de fidélité, j'en reproduis le texte dans sa langue originale<sup>90</sup> :

Carissimo Monsignore Escrivá,

Quid retribuam Tibi pro omnibus quae tribuisti mihi? Sono veramente confuso, riguardante, o per dire meglio contemplante la bellissima Santa Vergine, che ieri mi ha portato il Signore Juan Masia, perchè mi domando come ho meritato questo! La ringrazio ex toto corde meo, promettendo anche di pregare la Madonna per lei e il mio caro Opus ogni giorno.

Quando aprivo la scatola, trovo primo l'asinello promesso, ed ero veramente contento di trovarlo, tanto gentile. Ma dopo, vedendo quel mirabile smalto, ero confuso, ma però felicissimo. Come posso fare per ringraziarla? E come posso fare per ringraziare anche le Signorine spagnole dell'Opus, che hanno fatto quel bel lavoro, e alle quali vorrei personalmente dire la mia profonda gratitudine. Veramente quel lavoro è una meraviglia, fatta da veri artisti, e che per me ha anche il speciale valore di essere lavorate da membri del caro Opus!

Ben presto devo recarmi a Roma, dove sarò dal 24 gennaio, e spero di avere l'occasione di venire alla Via Bruno Buozzi per ringraziarla a voce.

Sarò molto felice di rivederLa e di rivedere anche i cari Don Álvaro del Portillo e Giuliano Herranz.

Gratias iterum Tibi quam maximas ago et totus Tibi sum devotissimus in X<sup>o</sup>.  
W. Onclin

<sup>90</sup> La lettre de remerciement pour les deux cadeaux date du 14 janvier 1965. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

En plus d'un repas pris en sa compagnie au siège de la Commission régionale de la prélatrice en Belgique, j'eus l'occasion de rencontrer Onclin à plusieurs reprises dans un contexte universitaire. Je me rappelle en particulier un colloque de droit canonique organisé par la faculté de droit canonique de Leuven<sup>91</sup>. Cela se passa peu après mon retour en Belgique. Il y fut question des laïcs dans l'Église selon le nouveau Code. Je me trouvais dans le public, une rangée ou deux derrière notre professeur émérite, qui siégeait parmi les personnalités. À un moment donné, un des conférenciers commença à tenir des propos difficilement compatibles avec le magistère ecclésiastique et les documents du concile Vatican II. J'entendis alors distinctement Onclin réagir en disant, à haute voix et avec autorité, en néerlandais : « Ainsi, ils vont détruire l'Église ! » Cette réaction reflète la peine du prêtre et du canoniste résolu à demeurer fidèle à l'Église qu'il avait servie durant toute sa vie et qui avait le courage de manifester sa désapprobation, sans faire de concession indue au qu'en dira-t-on, ce qu'on était en droit d'attendre d'une personne de son rang et de son prestige. La droiture, voilà sans nul doute un autre trait qu'il partageait avec saint Josémaria.

Par la suite, lorsque son état de santé devint critique, il reçut, à sa demande, l'assistance d'un prêtre de l'Opus Dei, qui lui administra le sacrement des malades et la communion eucharistique. Sur son lit de mort, Onclin demanda qu'on transmette au prélat le message suivant : « Je suis un homme heureux grâce à l'Opus Dei. Je prie pour le Père et pour ses intentions et j'offre mes douleurs pour lui. Qu'il prie aussi pour moi »<sup>92</sup>.

Willy Onclin s'est éteint le 15 juillet 1989. Pendant la semaine précédente il reçut chaque jour la communion. Le prêtre de la prélatrice qui prenait soin de lui et lui faisait par moments des considérations spirituelles, observa qu'en dépit de son état de prostration, il réagissait toujours avec joie à l'évocation d'Álvaro del Portillo. Le 20 juillet, le vicaire régional, l'abbé Javier González, ainsi que plusieurs autres fidèles de la prélatrice, assistèrent

<sup>91</sup> Entre-temps, l'Université unitaire de Louvain s'était divisée en deux et, en conséquence, la partie francophone de l'ancienne Université, l'aile francophone de la faculté de droit canonique comprise, avait dû déménager à Louvain-la-Neuve, de l'autre côté de la frontière linguistique, à vingt-cinq kilomètres de Leuven. Il s'agissait d'une séparation qu'Onclin n'avait certainement pas souhaitée, lui qui avait une vision des choses universelle, se trouvait largement « au-dessus de la mêlée » et avait enseigné dans les deux sections linguistiques de l'*Alma Mater*.

<sup>92</sup> Fax de la Commission régionale de la prélatrice en Belgique du 30 juin 1989. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

aux funérailles qui furent célébrées en l'église Saint-Lambert à Heverlee. Le vicaire régional transmet ensuite ses condoléances à la famille du défunt, en particulier à la nièce d'Onclin, qui habitait non loin de son oncle et était la personne de la famille qui s'occupait plus directement de lui. Il promit d'offrir des suffrages pour le repos de son âme et ajouta que désormais il se recommandait à son intercession<sup>93</sup>.

Après une vie bien remplie au service de l'Église, dans la fidélité et l'abnégation, saint Josémaria et Willy Onclin se sont donc finalement retrouvés, de l'autre côté de la « fenêtre », pour l'éternité, ravis dans la contemplation du « nuovo sole... »

Jean-Pierre Schouppe. Professeur à la Faculté de droit canonique de l'Université pontificale de la Sainte-Croix depuis 1989, où il enseigne *Rapports entre l'Église et les communautés politiques* et *Droits de l'homme*. Docteur en droit canonique de l'Université de Navarre et licencié en droit de l'Université catholique de Louvain. Consulteur au Conseil pontifical pour les textes législatifs ainsi que Défenseur du lien auprès du Tribunal interdiocésain de Namur. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *Le réalisme juridique* et *Droit canonique des biens*, et d'une cinquantaine d'article scientifiques, il est secrétaire du Groupe des canonistes francophones de Belgique. Il a connu personnellement les deux protagonistes de cette étude.  
e-mail : schouppe@pusc.it

<sup>93</sup> Cf. Lettre du vicaire régional de la prélatrice en Belgique, l'abbé González, du 21 juillet 1989. AGP, Série A.3.4, E 328.668.

Annexe 1

*Requête d'approbation de Willy Onclin comme docteur "honoris causa" adressée par le doyen de la Faculté de droit canonique, José Orlandis, au recteur de l'Université de Navarre, Ismaël Sánchez Bella.*

15/67

Excmo. Sr.:

Tengo el honor de comunicar a V.E.M. que el Consejo de Facultad en sesión celebrada el día tres del presente mes de febrero, acordó por unanimidad solicitar de ese Rectorado que eleve al Gran Canciller la propuesta de que se conceda al Ilmo. Prof. Wilhelm Onclin el grado "honoris causa" de Doctor en Derecho Canónico por la Universidad de Navarra.

El Prof. Wilhelm Onclin es un insigne canonista, que ha ejercido durante muchos años el magisterio en la Universidad de Lovaina, siendo autor de notables estudios en el campo de la ciencia canónica. En la actualidad desempeña el cargo de Pro-Secretario de la Pontificia Comisión para la reforma del Código de Derecho Canónico y tiene encomendada, por tanto, una importantísima misión, con vistas a la preparación del futuro Derecho de la Iglesia.

Dios guarde a V.E. muchos años.

Pamplona, 4 de Febrero de 1967

José Orlandis  
Decano

Excmo. y Magfco. Sr. Rector de la Universidad de Navarra. PAMPLONA.

Annexe 2

*Le secrétaire général de l'Université, Francisco Sancho Rebullido, communique au doyen la nomination à l'unanimité de Willy Onclin comme docteur "honoris causa".*



UNIVERSIDAD DE NAVARRA



UNIVERSIDAD DE NAVARRA  
RECTORADO  
14 FEB. 1967  
SALIDA  
N.º 6472

Ilmo. Sr.:

En contestación a su atento escrito de 4 de los corrientes (referencia 15/67), tengo el honor de comunicar a V.I. que el Pleno de la Junta de Gobierno, en sesión celebrada el pasado día 9, acordó por unanimidad hacer suya la propuesta procedente de la Junta Directiva de esa Facultad y, en consecuencia, elevar al Gran Canciller la propuesta de nombramiento de Doctor "honoris causa" por esa Facultad al - Excmo. Sr. Wilhelm Onclin,

Ruego a V.I. que, con la rapidez que sea posible, envíe a esta Secretaría General el curriculum vitae de dicho Profesor.

Dios guarde a V.I. muchos años.

Pamplona, 13 de febrero de 1967.

EL SECRETARIO GENERAL



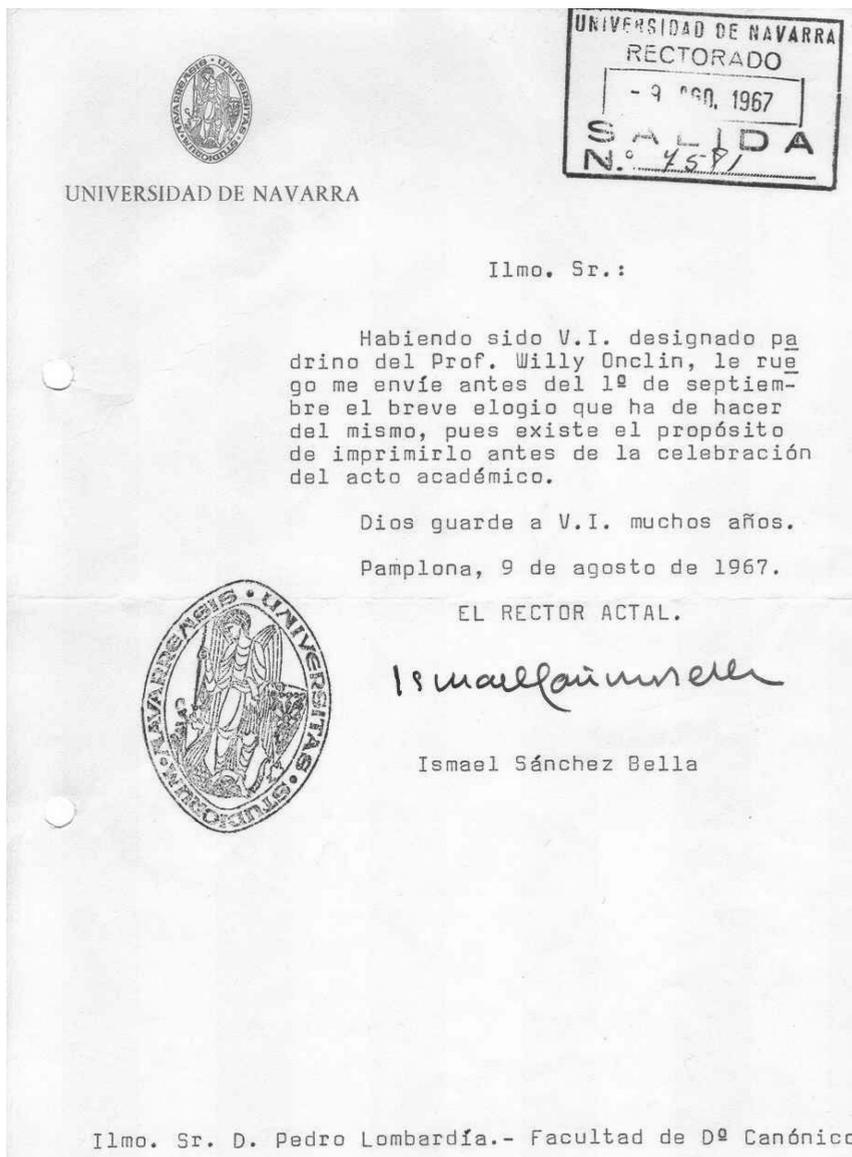
F. Sancho Rebullido



Ilmo. Sr. Decano de la Facultad de Derecho Canónico.-

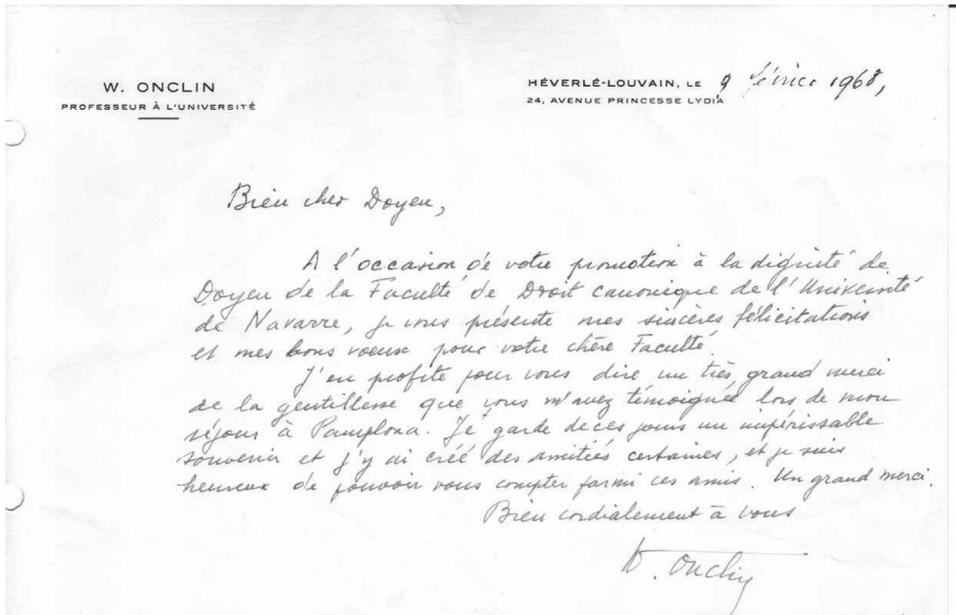
Annexe 3

Le recteur de l'Université, Ismael Sánchez Bella, invite le parrain du professeur Willy Onclin à envoyer son éloge du docteur.



Annexe 4

Après son séjour à Pampelune, Willy Onclin félicite le nouveau doyen de la Faculté de Droit canonique, Amadeo de Fuenmayor, et renouvelle ses remerciements pour l'accueil que l'Université de Navarre lui a réservé à l'occasion de la remise du doctorat.





*Saint Josémaría, en sa qualité de Grand Chancelier de l'Université, remet l'anneau au nouveau docteur en compagnie du professeur Ángel Benito Jaén.*